

Pour une transition agroécologique dans les territoires soumis à la désertification

Proposition d'une démarche d'accompagnement



La transition agroécologique dans les territoires soumis à la désertification :

Proposition d'une démarche d'accompagnement

Auteurs : Marion Finet et Adeline Derkimba (CARI)

Coordination de la rédaction et de l'édition : Adeline Derkimba (CARI)

Le Groupe de Travail Désertification (GTD) est une plateforme française d'acteurs mobilisés dans le domaine de la lutte contre la désertification. Il trouve sa force dans la diversité des profils de ses membres : ONG, acteurs professionnels agricoles, scientifiques, collectivités locales, acteurs du secteur privé, mais aussi dans le lien étroit qu'il a tissé et qu'il entretient avec les décideurs politiques français (MAEDI, MEDDE).

Tous ont comme point commun d'intervenir au moins pour une partie de leurs activités sur le thème du développement des zones arides, de la restauration des terres et des alternatives possibles face à la dégradation des ressources naturelles et économiques dans ces zones.

Le GTD favorise le renforcement de capacité de ses membres et constitue une force collective dans les actions de plaidoyer en vue d'influer sur les décisions politiques.

www.gtdesertification.org

Le GTD est un réseau coordonné par le CARI
12 rue du courreau 34380 Viols le Fort - France
+33(0)4 67 55 61 18 - info@gtdesertification.org

Photo de couverture : CARI

Photos de la quatrième de couverture : CARI

Iconographie : Photos prises dans le cadre des projets d'Agrisud International, d'AVSF, du CARI, de Danaya, d'Eau Vive, d'Etc Terra, du GRET et de Terre et humanisme

Maquette et mise en page : Renaud Bevia

Relecture et corrections : Géraldine Allemand, Georges Buttet, Antoine Cornet, Patrice Burger et Jean-Baptiste Cheneval

Impression : Imp'Act imprimerie, 34980, Saint Gély du Fesc

Editions CARI 2015

Centre d'actions et de réalisations internationales

12, Rue du Courreau

34380 Viols Le Fort, France

Tél : +33 4 67 55 61 18

Fax : + 33 4 67 55 74 37

Mail : contact@cariassociation.org

Site : www.cariassociation.org



"Pour une transition agroécologique dans les territoires soumis à la désertification - Proposition d'une démarche d'accompagnement" de Marion Finet et Adeline Derkimba, Groupe de Travail Désertification, est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 non transposé. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à www.cariassociation.org.

Nous voulons remercier ici tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à ce travail, dont :

- Les membres du GTD qui ont passé du temps dans des discussions souvent passionnées ;
- Les personnes qui se sont impliquées dans la rédaction des fiches outils ;
 - Sylvain Berton, Ivonig Caillaud et Elphege Ghestem-Zahir (Agrisud),
 - Gauthier Ricordeau (AVSF),
 - Christophe Brossé (CARI),
 - Antoine Cornet (CSFD),
 - Bernard Terris (Danaya),
 - Christian Houdus (Eau Vive),
 - Clovis Grinand et Virginie Rogez (Etc Terra),
 - Pierre Ferrand (GRET),
 - Pierre-François Pret (Terre et Humanisme)

Notre reconnaissance va également à tous ceux qui ont réfléchi, écrit ou mis en œuvre l'agroécologie et dont le contenu s'est inspiré.

Ce document a été réalisé avec le soutien :

- du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
- du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International.

Les points de vue et exposés de ce document reflètent uniquement l'opinion du Groupe de Travail Désertification et ne sauraient être considérés comme une position officielle des institutions partenaires.



Avec la contribution de :



Sommaire

Introduction - Une réflexion sur les territoires et l'agroécologie : continuité et aboutissement d'un travail collectif	6
Partie 1 - L'agroécologie comme levier de développement dans les territoires	9
1 Les enjeux de la lutte contre la désertification dans les régions à fortes contraintes hydriques	9
1.1 Des enjeux en termes de démographie et de sécurité alimentaire	10
1.2 Des enjeux en termes de temporalité	10
1.3 Des enjeux en termes d'espace	11
2 Le territoire : une échelle pour comprendre et agir	12
2.1. Du territoire aux territoires : pertinence d'une approche systémique	12
2.1.1 <i>Il n'existe pas un, mais des territoires !</i>	12
2.1.2 <i>Le territoire en tant que système</i>	13
2.2. Interrelations entre territoire et agroécosystèmes dans une démarche de développement territorial	14
2.2.1 <i>Pratiques / Ecosystèmes</i>	14
2.2.2 <i>Ecosystèmes / Acteurs</i>	15
2.2.3 <i>Acteurs / Pratiques</i>	15
2.2.4 <i>Identifier les effets de l'approche territoriale sur les agroécosystèmes pour envisager un développement territorial durable</i>	16
3 L'agroécologie dans les territoires : un levier pour l'action	17
3.1 L'agroécologie : rappels sur l'évolution d'un concept	17
3.2 La pertinence de l'agroécologie à l'échelle des territoires	18
3.2.1 <i>L'agroécologie dans le champ environnemental</i>	18
3.2.2 <i>L'agroécologie dans le champ économique</i>	19
3.2.3 <i>L'agroécologie dans le champ social</i>	20
3.3 Les caractéristiques des projets agroécologiques dans les territoires	21
Pour conclure...	24
Partie 2 - Construire et conduire une dynamique d'action	27
4 Construction d'une démarche agroécologique dans les territoires	29
4.1 Définir le territoire du projet	29
4.1.1 <i>Le territoire de projet, de quoi parle-t-on ?</i>	29
4.1.2 <i>Comment choisir le territoire de projet ?</i>	30
4.2 Choisir les acteurs à mobiliser	32
4.2.1 <i>Des acteurs et des organisations sur le territoire</i>	32
4.2.2 <i>Des rôles spécifiques pour chaque acteur au service du projet</i>	33
4.2.3 <i>Les interactions entre acteurs</i>	34
4.2.4 <i>Comment choisir les acteurs</i>	34
4.3 Intégrer la démarche de transition agroécologique dans les territoires	35
4.3.1 <i>Utiliser les savoir-faire locaux</i>	36
4.3.2 <i>Disposer d'une vision dynamique/évolutive sur les ressources naturelles et comprendre l'organisation de l'espace</i>	37
4.3.3 <i>Caractériser les modes de production vers l'intensification agroécologique</i>	37
4.3.4 <i>Repérer les interactions sylvoagropastorales</i>	38
4.3.5 <i>Caractériser les vulnérabilités des systèmes environnementaux, économiques et sociaux</i>	38

5	Conduite de la démarche agroécologique dans les territoires	39
5.1	Favoriser une compréhension holistique partagée des enjeux au service d'un diagnostic territorial	40
5.2	Susciter l'intérêt agroécologique en minimisant les risques et en créant un contexte favorable pour apprendre	42
5.2.1	<i>Les processus de démonstration technique</i>	42
5.2.2	<i>Les processus de démonstration technique et économique</i>	44
5.2.3	<i>La mise en réseau des acteurs</i>	45
5.3	Aider à la transition agroécologique	46
5.4	Favoriser l'insertion du modèle agroécologique au sein de filières locales	48
5.4.1	<i>Apporter de la valeur ajoutée aux produits</i>	49
5.4.2	<i>Sécuriser les rapports marchands</i>	50
5.4.3	<i>Sécuriser la qualité collectivement</i>	51
5.5	Intégrer et contribuer à orienter les pouvoirs publics locaux	52
5.6	Mobiliser la recherche-développement pour accompagner la transition	55
	Pour conclure	57
	Perspectives ouvertes pour l'action	58
	Acronymes et abréviations	59
	Pour en savoir plus	60

Une réflexion sur les territoires et l'agroécologie : continuité et aboutissement d'un travail collectif

Le Groupe de Travail Désertification (GTD) est engagé depuis 2001 sur le sujet de la désertification et de la dégradation des terres. En 2009 le GTD a réédité un document de référence *Désertification : repères pour comprendre et agir*, afin d'orienter les acteurs du développement dans la compréhension et la mise en œuvre d'actions pour répondre à ce phénomène, dans le cadre de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification. La désertification, un processus complexe, aux multiples dimensions (climatiques, biophysiques et sociales), conduit à la fois à une baisse de la productivité du milieu naturel et à la péjoration des conditions de vie des sociétés humaines. Les conséquences de la désertification impliquent une intervention à la fois sur la prise en compte des équilibres écosystémiques et sur les capacités de résilience des populations concernées. L'agroécologie est dans ce cadre considérée par le GTD comme un levier possible d'action.

En 2013, le GTD publie un nouveau document intitulé : *"Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables"*, dans lequel l'agroécologie apparaît telle qu'elle est pratiquée et vécue dans les pays par ceux qui l'ont adoptée. Les remarques apportées dans cet ouvrage conduisent à penser que, malgré certaines faiblesses et quelques insuffisances internes, l'agroécologie est en effet un moyen par excellence pour lutter durablement contre la dégradation de l'environnement, pour réduire la pauvreté et l'impact des crises alimentaires dans le monde. Il en ressort une vision engageante de l'agroécologie qui présuppose d'envisager une véritable transition en termes de développement agricole, particulièrement dans les territoires soumis à la désertification. Cette transition est possible dans la mesure où l'agroécologie prévoit de considérer l'activité agricole dans son ensemble selon une approche systémique, socio-économique et englobante. Une telle application suggère la mise en place de processus collectifs de négociation, de coordination, d'élaboration de projets ou de compromis.



Niger © Eau Vive 2005

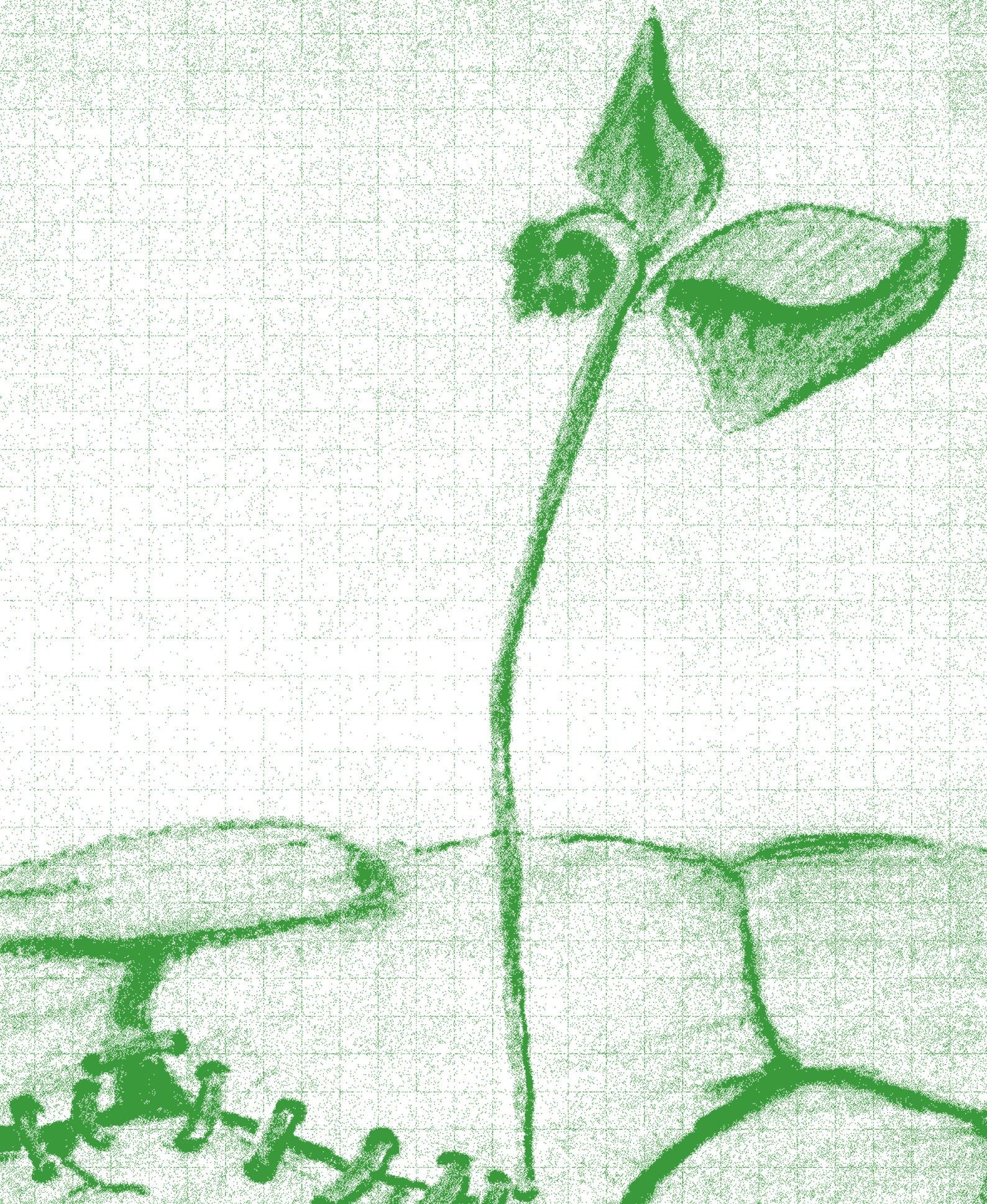
Le GTD considère le territoire comme un espace pertinent pour la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. En parallèle, l'agroécologie apporte des réponses particulièrement adaptées aux contraintes rencontrées en milieu à fortes contraintes hydriques (GTD/CARI, 2013). L'ensemble des membres du GTD s'est donc engagé dans la réalisation d'un chantier thématique visant à favoriser une approche du développement des territoires à travers les principes de l'agroécologie. Ce chantier, concrétisé ici par la production de ce guide d'accompagnement, n'a pas pour objectif de rester centré sur la diffusion de bonnes pratiques à l'échelle des territoires, mais bien celui de proposer une démarche spécifique, s'appuyant sur les principes de l'agroécologie pour repenser le développement des territoires en zone sèche.

Ce document propose ainsi une base d'informations permettant de clarifier des concepts clefs et de déterminer les voies possibles d'engagement pour favoriser la transition agroécologique dans les territoires. Pour ce faire, il s'appuie sur des éléments bibliographiques (scientifiques et techniques) et sur la capitalisation d'expériences des partenaires du GTD, à partir de projets se rapportant à la thématique. Ce qui en ressort résulte d'une réflexion menée à partir des éléments relatifs aux différentes visions partagées actuellement par les membres du GTD. Il se veut un point d'étape des discussions sur l'association des notions de territoire et d'agroécologie et est destiné aux acteurs du développement déjà engagés dans une démarche agroécologique et qui souhaitent s'investir pour aller plus loin dans les processus de transition.

Ce guide est construit en deux temps : comment comprendre et justifier une approche agroécologique à l'échelle des territoires dans les régions soumises à la désertification ? Et comment construire et conduire une démarche agroécologique intégrée à cette échelle?



Sénégal © Agrisud 2014



L'AGROÉCOLOGIE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DANS LES TERRITOIRES

Le processus de désertification se définit comme la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines (UNCCD). La désertification désigne ainsi le déclin irréversible ou la destruction du potentiel biologique des terres et de leur capacité à supporter ou à nourrir les populations (CSFD¹).

LA DÉSERTIFICATION ET SES VICTIMES (UNCCD)

- 1.5 milliards de personnes dans le monde sont touchées par la désertification,
- 110 pays sont concernés sur tous les continents du monde
- 74% des plus démunis sont directement touchés à l'échelle mondiale, y compris des agriculteurs qui souffrent de la faim,
- d'ici à 2020, près de 60 millions de personnes auront quitté les zones désertifiées de l'Afrique Subsaharienne pour des raisons économiques².

Les phénomènes de désertification entraînent de graves problèmes sur les agroécosystèmes en altérant les conditions de culture, la production et les revenus des paysans (Lazarev, 2009). La désertification menace ainsi la sécurité alimentaire des zones affectées, dans la mesure où le fonctionnement des agro-systèmes a un impact direct sur la production alimentaire des populations paysannes. Selon une étude présentée lors d'une conférence de l'ONU à Bonn, en avril 2013, jusqu'à 5 % de la valeur de la production agricole mondiale est perdue chaque année, soit environ 450 milliards de dollars (340 milliards d'euros), à cause de la désertification et de la sécheresse, rendant les sols incultivables³.

1. LES ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION DANS LES RÉGIONS À FORTES CONTRAINTES HYDRIQUES

La désertification, a pour conséquence une réduction de la matière organique des sols, ce qui entraîne à l'échelle globale une augmentation des émissions de carbone provenant du sol (Turbé et autres, 2010) et donc participe à l'amplification des phénomènes liés au changement climatique. Réciproquement, le changement climatique, par l'augmentation des événements extrêmes (ex : sécheresses, pluies diluviennes), favorise la désertification et la dégradation des sols par l'érosion hydrique et éolienne (UNCCD, 2012). Mais si le réchauffement climatique concourt à la dégradation des terres, il ne faut pas oublier que le type de modèle agricole peut constituer également un facteur aggravant des processus de désertification. Dufumier (2009) nous rappelle que certaines formes d'agricultures pratiquées actuellement ont un impact négatif sur l'environnement. A titre d'exemple, l'élargissement et l'intensification des surfaces cultivées ou pâturées encouragent la déforestation, la perte de matière organique et l'érosion plus rapide des sols. Les nappes phréatiques se réduisent à cause du pompage souvent exagéré pour répondre aux besoins de l'irrigation agricole et de l'élevage (*ibid*). Le recours inconsidéré aux énergies fossiles pour l'utilisation d'engins agricoles et la mécanisation des systèmes productifs participent à l'émission de gaz à effet de serre... Tous ces mécanismes, qu'ils soient d'ordre biophysiques ou bien issus de logiques éco-

1 - Comité Scientifique Français sur la Désertification

2 - <http://www.cariassociation.org/>

3 - <http://news.acotonou.com/h/2381.html>

nomiques, ont des incidences interconnectées les unes aux autres (*ibid*). La baisse de la biodiversité et de la fertilité des sols compromet la fourniture des services écosystémiques et non marchands des milieux naturels : stockage du carbone, cycle de la photosynthèse, régulation et purification des eaux, ainsi que les capacités productives des terres agricoles et pastorales. En Afrique, sur le plan social et économique, on constate que la baisse de la productivité favorise la vulnérabilité et la paupérisation des sociétés rurales, l'exode rural ainsi que l'augmentation des tensions sociales liées aux conflits pour l'accès aux ressources naturelles et aux terres fertiles dans les zones sèches (Dufumier, 2009 ; Lazarev, 2009 ; Charreton, 2013). Il devient évident qu'un choix de développement durable voire un changement de paradigme de l'agriculture s'impose.

Pour dessiner les perspectives d'un processus de développement respectueux de l'environnement et susceptible de répondre à la vulnérabilité des sociétés humaines dans les régions soumises à la désertification, il convient de s'intéresser aux enjeux de la Lutte Contre la Désertification. A partir de ces enjeux, il devient nécessaire de réfléchir à des processus de développement agricole durables, afin d'assurer la préservation des agroécosystèmes et par conséquent la sécurité alimentaire des populations locales. Il s'agit de comprendre comment une approche du développement à l'échelle territoriale est valable et en quoi l'agroécologie constitue un levier efficace pour permettre un essor agricole durable dans les territoires.

1.1. DES ENJEUX EN TERMES DE DÉMOGRAPHIE ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans les régions Sub-sahariennes, en 1990 la population était estimée à environ 450 millions de personnes. D'ici 2020 ce nombre passera à 1500 millions (Lazarev, 2009). Cette tendance démographique globale augmente de manière inquiétante les besoins en ressources alimentaires et menace la sécurité alimentaire de ces régions déjà sensibles.

L'une des réponses est d'augmenter les capacités productives des cultures, par l'utilisation d'intrants, telle qu'initiée lors de la révolution verte. Cependant ce mode de réponse a montré ses limites et la surexploitation irraisonnée et continue des sols et l'expansion de méthodes agricoles industrielles ne peuvent qu'accentuer la raréfaction des ressources naturelles dans les régions arides ou semi-arides. En effet, les agro-écosystèmes sont fragiles en zones sèches. Ainsi l'augmentation des capacités de production pour répondre au phénomène d'accroissement de la population, doit tenir compte plus qu'ailleurs des enjeux environnementaux. Un équilibre entre la nécessité d'augmenter la quantité de production pour répondre aux besoins alimentaires et la préservation des services agroécosystémiques doit être trouvé.

Le défi est aussi de pouvoir mobiliser et occuper une main d'œuvre grandissante et disponible (Dufumier, 2009). Il est important de considérer que les populations dans les régions sèches ont un rôle important à jouer dans la Lutte Contre la Désertification. Sans elles, les possibilités d'actions se réduisent (absence progressive d'acteurs et de personnes ressources). L'objectif est d'éviter les phénomènes d'émigration et de désertification humaine des régions sèches (abandon des terres, délaissement des zones cultivées, exode interne et saisonnier etc.). La Lutte Contre la Désertification n'est donc pas seulement un combat pour changer les modes de gestion des ressources naturelles, elle est aussi un combat général pour le développement (Bied-Charreton, 2013).

1.2. DES ENJEUX EN TERMES DE TEMPORALITÉ

La préservation de l'environnement et le ralentissement ou l'arrêt des processus de désertification et de dégradation requièrent une prise en compte du facteur temporel. D'une part, la lutte contre la désertification s'inscrit dans une réelle course contre le temps (UNFCC 2008). Si les dynamiques de destruction des ressources naturelles ne sont pas enrayerées, l'entreprise de restauration des équilibres agroécologiques viables dans les régions sèches devra affronter des phénomènes d'irréversibilité, comme par exemple la transformation des sols en sols stériles (Cornet, 2002). Le défi actuel doit alors prendre en compte l'urgence d'une prise de conscience collective afin d'éviter de compromettre définitivement le potentiel productif des agro-écosystèmes cultivés et pâturés, pour les générations présentes et futures.

D'un autre côté, la restauration et la préservation des milieux font intervenir des processus biologiques longs. Ainsi il faut du temps pour que les mécanismes biologiques de reconversion (augmentation de la fertilité des sols, restauration des zones érodées) soient efficaces (*ibid*). Une vision sur le long terme est nécessaire pour permettre l'installation durable de méthodes respectueuses des équilibres écosystémiques.

Cependant les raisonnements sur le long terme ne sont pas toujours évidents d'un point de vue culturel et économique dans les zones sèches et vulnérables (Dufumier, 2009). En effet, dans des contextes souvent difficiles, les populations ont pour priorité la satisfaction de besoins premiers (nourriture, santé, logement etc). Les projections sur le long terme sont difficiles car le futur semble incertain (incertitudes de la production agricole en fonction des conditions climatiques, faiblesse de la résilience des producteurs, insécurité foncière) et les contraintes économiques, quant à elles, pressantes. L'urgence des besoins immédiats amène les populations à favoriser des pratiques agricoles dont les résultats concluants sont palpables à court terme. Autrement dit pour que de nouvelles pratiques agricoles durables puissent être acceptées et adoptées par les populations paysannes, un équilibre doit être trouvé entre les objectifs de long terme et la satisfaction des besoins immédiats (Cornet, 2002).

1.3. DES ENJEUX EN TERMES D'ESPACE

Les unités spatiales touchées par la désertification dépassent l'échelle de l'exploitation familiale. 25% des terres du globe sont fortement dégradées ou subissent un taux élevé de dégradation. En Afrique, on estime que les deux tiers des terres sont déjà plus ou moins dégradées et que cette dégradation touche au moins 485 millions de personnes, soit 65% de la population du continent⁴. Par ailleurs les hectares qui ne sont pas dégradés sont eux-mêmes soumis à des risques de sécheresse, à la déforestation et à la dégradation des terres⁵. De fait, la désertification et le déséquilibre des écosystèmes font intervenir des phénomènes d'interactions très vastes qu'il faut pouvoir appréhender de manière globale pour comprendre les incidences locales. La compréhension des mécanismes de désertification et de dégradation des agro-écosystèmes exige une approche large de l'espace pour rendre compte des effets en chaîne, comme ceux de certaines pratiques agricoles ou de gestion des terres par exemple.

Très souvent les paysans ne prennent en compte ces conséquences que lorsqu'elles touchent leurs propres cultures ou lorsqu'elles affectent directement leur mode de vie (ex : manque de fertilité des sols, érosion, raréfaction du bois pour la cuisine) (Dufumier, 2009). Inversement, il est difficile pour les agriculteurs de comprendre les enjeux environnementaux quand ceux-ci n'affectent pas directement leurs propres parcelles. Les territoires sont complexes et ne sont généralement pas perçus par les populations locales comme des ensembles clairement définis (Rapport FAO, 2012). L'importance de l'approche spatiale est donc de pouvoir rendre intelligible la délimitation des agro-écosystèmes dans les territoires tout en parvenant à identifier les acteurs qui agissent sur l'équilibre de ces systèmes.

Ainsi la lutte contre la désertification et la dégradation des terres est multidimensionnelle en prenant en compte les interactions au sein des agro-écosystèmes et les diverses synergies produites par les systèmes sociaux en mouvement. Le caractère transversal de nombreux enjeux actuels nécessite la conjonction d'efforts de la part des populations locales et des secteurs d'activités basés sur la transformation des écosystèmes, à l'échelle territoriale. Les questions environnementales relatives au fonctionnement des agro-écosystèmes ne peuvent donc pas être résolues uniquement à l'échelle des exploitations (Oxfam, 2014) dans la mesure où l'obtention de résultats significatifs ne peut être espérée qu'à l'échelle d'entités territoriales où des effets de seuils écologiques et économiques peuvent être appréhendés et infléchis.



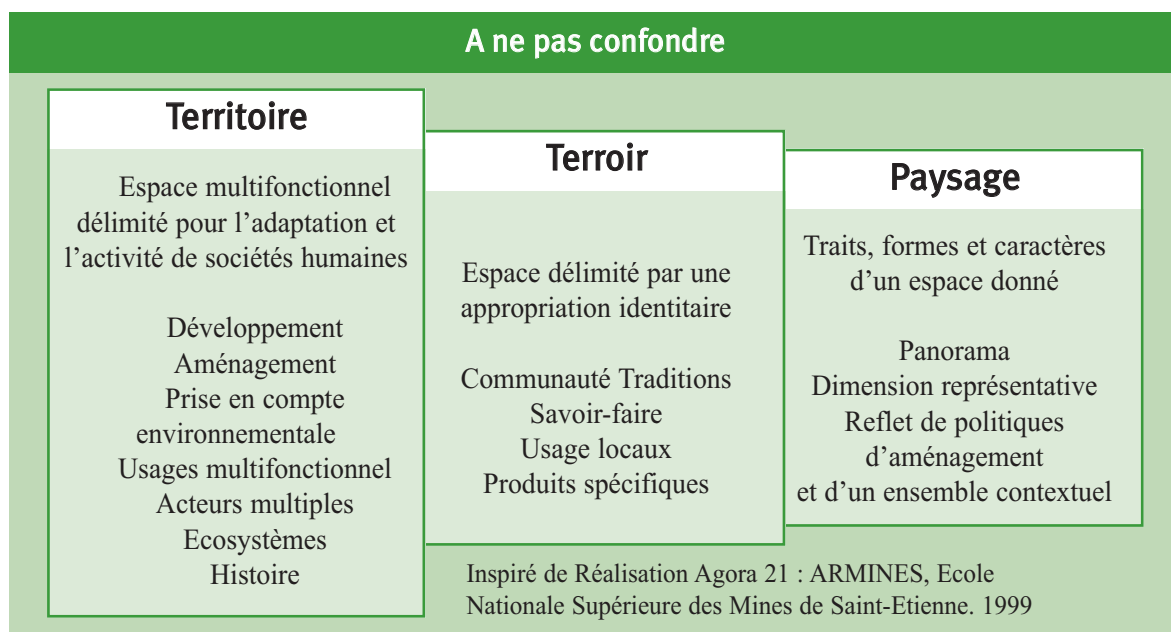
Niger © CARI 2007

4 - UNCCD, 2014 : La Terre en chiffres, Moyens de subsistance à un point de basculement

5 - <http://www.cariassociation.org/>

2. LE TERRITOIRE : UNE ÉCHELLE POUR COMPRENDRE ET AGIR

L'approche territoriale semble être l'entrée la plus pertinente pour satisfaire les objectifs de la lutte contre la désertification. Le territoire est en effet le lieu de mise en œuvre d'aménagements capables de répondre à la préservation des agro-écosystèmes, tout en étant le lieu de convergence d'acteurs multiples susceptibles de travailler durablement sur des actions collectives et concertées. Ceci étant, la notion du territoire n'est pas si évidente à aborder et doit être différenciée par rapport à celle de terroir et celle de paysage.



2.1. DU TERRITOIRE AUX TERRITOIRES : PERTINENCE D'UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE

2.1.1. IL N'EXISTE PAS UN, MAIS DES TERRITOIRES !

L'approche territoriale est l'objet de nombreuses attentions depuis une vingtaine d'années, dans la mesure où elle permet d'appréhender la complexité qui compose les milieux dans lesquels évoluent les sociétés (Moine, 2006). Cependant, il existe une profusion de définitions qui permettent de parler du territoire à la fois comme un espace organisé, un espace vécu, voire comme un espace approprié et politisé (Tafari, 2010).

La notion de territoire fait souvent référence à l'espace géré et aménagé par les hommes sur la base de ressources disponibles (Bonnemaison, 2000 ; Pecqueur 2005, Moine, 2005 ; Tafari, 2010) associant à la fois le milieu physique, naturel et le milieu organisé par l'homme (territoire environnemental, territoire économique et administratif etc.). Une autre approche aborde la notion de territoire comme une assimilation à un espace politique (Tafari, 2010), lieu d'emprise et d'expression d'un pouvoir (village, commune, département, cercle, région, pays etc.). Les groupes sociaux se l'approprient et l'aménagent en fonction de leurs besoins, en termes de gestion du pouvoir, en fonction des échelles. Dans un contexte de décentralisation, le territoire perçu comme un espace administré, devient le cadre d'un dispositif qui permet de redécouvrir les espaces infranationaux, de stimuler les initiatives d'acteurs publics et privés, de garantir la fourniture ou la gestion de biens publics et de répondre à des problématiques locales précises (Caron, 2005). Ces trois premières approches du territoire enferment ainsi l'espace dans des limites assez rigides, par la détermination de frontières ou de zones de démarcations clairement déterminées (Moine, 2010).

Il semblerait cependant que ces espaces structurels ne soient pas vécus de la même manière dans toutes les sociétés, par les hommes et les groupes qui les composent. Ainsi le territoire peut également être appréhendé d'un point de vue subjectif et existentiel, on parle alors de territoire vécu, perçu (Moine, 2005). Cette notion du territoire n'est pas figée, elle est mouvante, symbolique et évolutive en fonction des considérations, des projections et des représentations que se font les sociétés de leur environnement. C'est un espace social non clos et qui ne correspond pas nécessairement à un tissu spatial continu, il est changeant voire comporte certains vides (Bonnemaison, 1981). Dans cette perspective, Di Meo (1998) présente le territoire comme étant une appropriation par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, et de leur singularité, selon une identité collective et particulière. Ces différentes notions présentent des zones de recouvrement spatiales, sociales et économiques.

Ce que l'on retient sur la notion de territoire (Réseau Rural, 2013)

Une unité administrative à fondement juridique qui exprime l'expression d'un pouvoir politique circonscrit par des frontières

Un espace délimité par des traits socio-économiques en rapport avec un système productif (outils de production, filières...), un environnement...

Des espaces identitaires définis et circonscrits par les comportements, les pratiques culturelles et les représentations d'un groupe qui les occupe et éprouve un sentiment d'appartenance

Finalement, il est aisé de comprendre qu'il n'existe pas une forme de territoire mais des territoires à la fois organisés, contrôlés, vécus, appropriés et politisés. L'approche territoriale n'est donc pas un concept clairement caractérisable compte tenu de la diversité des niveaux de lecture que l'on peut entreprendre. Quand bien même il serait possible de se mettre d'accord sur le caractère géographique ou symbolique d'un territoire, plusieurs échelles d'approches peuvent être envisagées. C'est pourquoi il est intéressant d'admettre que sur le plan naturaliste comme sur le plan de l'action humaine, le territoire est un emboîtement complexe, fonctionnel et systémique de niveaux spatiaux interdépendants (écologiques ou sectoriels) en fonction d'une certaine pertinence, des propriétés, des thématiques spécifiques ou bien certaines projections culturelles.

2.1.2. LE TERRITOIRE EN TANT QUE SYSTÈME

La notion de territoire étant complexe, elle peut être appréhendée de différentes façons. Nous proposons ici la vision de Moine (2008), qui propose une définition systémique du territoire, et qu'il semble pertinente de retenir afin d'intégrer la plurifonctionnalité et la multi dimensionnalité des agroécosystèmes et des modes d'organisation. Il est ainsi possible de définir un système territorial sur la base de plusieurs sous-systèmes dynamiques, en interaction :

- **Un sous-système de l'espace géographique** : espace approprié par l'homme, aménagé et au sein duquel apparaissent des organisations spatiales et de multiples interactions fondées sur des interrelations entre les espaces naturels, anthropisés, sociaux, économiques et institutionnalisés

- **Un sous-système acteurs** : dynamique d'acteurs qui agissent consciemment ou inconsciemment sur l'espace géographique, influencés par différents éléments, et suivant leur position au sein de ce système.

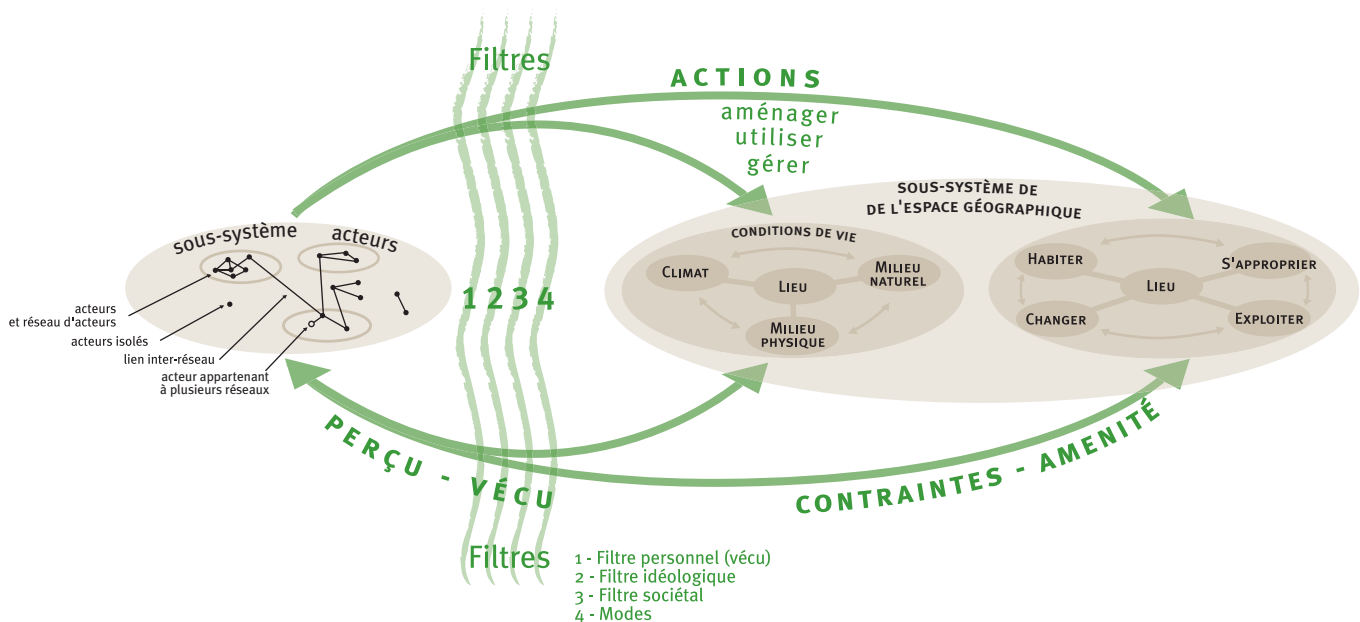


Figure 2 : Le système territorial, un ensemble de sous-systèmes en interrelations, adapté d'après A. Moine (2008)

Ainsi, le concept de territoire-système permet de rendre compte de l'articulation entre l'espace géographique organisé par et autour de l'activité agricole, en associant la géographie des écosystèmes dégradés à l'ensemble du jeu des acteurs. Le caractère dynamique de cette articulation se traduit par l'émergence de pratiques d'acteurs, associant les différents vécus et perceptions, aux contraintes et aux aménités rencontrées dans le milieu. Pour que ces pratiques puissent répondre favorablement aux problématiques liées à la désertification, il s'agit d'intégrer les populations locales en tant que parties prenantes des processus de dégradation et des actions de Lutte Contre la Désertification. Cela engage une approche territoriale systémique qui vise à comprendre et à agir sur les agroécosystèmes dans une perspective de développement territorial.

2.2. INTERRELATIONS ENTRE TERRITOIRE ET AGROÉCOSYSTÈMES DANS UNE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'étude des agroécosystèmes permet de rendre compte des relations entre les activités humaines et les services écosystémiques rendus pour assurer le maintien des capacités productives et la préservation des espaces naturels. Dans la mesure où les territoires incluent de manière dynamique des écosystèmes, des acteurs et des pratiques, ils constituent une porte d'entrée pertinente pour la compréhension et la mise en place d'actions durables, au niveau du développement rural en tenant compte des aspects environnementaux, économiques et sociaux.

Le schéma suivant permet d'introduire les trois entrées possibles de l'étude des agroécosystèmes à l'échelle des territoires afin d'explicitier les liens substantiels entre pratiques, écosystèmes et acteurs.

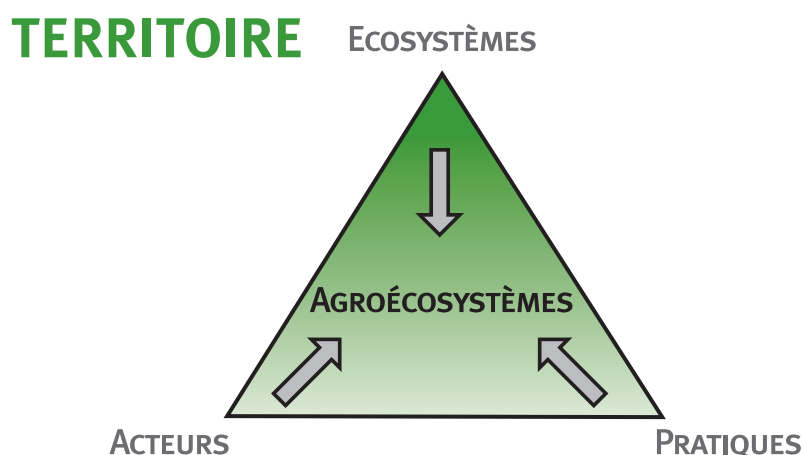


Figure 3 : schéma inspiré de l'article de Prévost et al., 2014

2.2.1. PRATIQUES / ECOSYSTÈME

Les territoires disposent de ressources naturelles spécifiques (sol, climat, eau, végétation, faune, biodiversité etc.) et présentent un certain nombre de caractéristiques physiques en termes d'espace (topographie, relief etc.). La prise en compte des ressources naturelles disponibles localement et des caractéristiques physiques liées à l'espace participe à la détermination et à l'évaluation du potentiel productif de l'agriculture, des difficultés mais aussi de l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement (Prévost et al., 2014). Les relations entre les écosystèmes et les pratiques humaines permettent d'identifier l'impact des processus biochimiques et techniques des activités agricoles, impliqués dans les dérèglements environnementaux. Cette analyse est possible en étudiant les incidences de ces pratiques, en les associant à des connaissances scientifiques spécifiques au milieu (*ibid*).

Aussi, il est possible de construire une vision systémique et holistique des modes de productions agricoles notamment sur l'évolution des ressources naturelles disponibles au cours du temps. Ceci permet également d'évaluer la pertinence des itinéraires techniques mis en œuvre en pondérant leur efficacité économique apparente par leurs contreparties environnementales et sociales (Moine, 2008). Dans cette perspective, des espaces vulnérables peuvent être identifiés voire hiérarchisés et des périmètres agroécosystémiques prioritaires peuvent être délimités ; tout ceci en fonction d'enjeux environnementaux, économiques et sociaux imminents.

2.2.2. ECOSYSTÈME / ACTEURS

L'approche territoriale permet également d'envisager un certain nombre d'adaptations des acteurs locaux face à leur environnement, afin de rendre optimal les capacités productives de l'agriculture et d'assurer la préservation des écosystèmes. A ce sujet, plusieurs exemples montrent comment des communautés d'agriculteurs familiaux se sont organisées pour aménager l'espace et mettre en œuvre des stratégies collectives en vue de gérer durablement les ressources naturelles. Il s'agit par exemple de la mise en place de périmètre irrigué, l'organisation de bassin de collecte de produits agricoles, la construction sociale de la qualité des produits dans le cadre de systèmes agroalimentaires localisés, etc. (Caron, 2005).

Pour atteindre leurs objectifs, les acteurs territoriaux définissent et mettent en œuvre des procédures d'intervention différenciées dans l'espace, impliquant la coordination d'un nombre plus ou moins important d'agents, de processus et reposant sur une logistique souvent sophistiquée. Cette coordination territoriale permet notamment d'organiser les systèmes agricoles (systèmes de production, systèmes agraires) entre eux et de les intégrer au sein de l'environnement naturel social et économique local (*ibid*). Intégrer les systèmes agricoles au sein des territoires permet d'évaluer leur influence à l'intérieur des systèmes agro-alimentaires, grâce à une considération des systèmes d'organisation en amont comme en aval de la production (relation production-transformation-distribution-consommation) (Prévost et autres, 2014). Ceci participe à la création et au renforcement des services locaux en lien avec l'agriculture (services techniques agricoles, banques de semences etc.).

2.2.3. ACTEURS / PRATIQUES

Au delà des aménagements entrepris par les acteurs territoriaux sur les agro-écosystèmes, la mise en place de processus de coordination, d'apprentissage, de négociation et de régulation permet d'impliquer un large panel d'acteurs locaux autour d'intérêts partagés (Boiffin et autres 2014). Il s'agit d'organiser des dispositifs d'action élaborés socialement par la communauté humaine (histoire locale, traits culturels communs, structuration communautaire etc.) en faisant appel à des compétences spécifiques (savoir-faire, éco savoirs etc.) ainsi qu'à des profils d'acteurs multiples (payans, techniciens, entrepreneurs, politiques, administrateurs etc.) (Duru et autres, 2014).

En réalité, la pluralité des acteurs impliqués dans la construction et le fonctionnement des agro-écosystèmes font que les démarches de gestion du territoire doivent être conçues et mises en œuvre de façon collective et concertée (*ibid*). La coordination, la négociation favorisent la création de lieux de concertation, de nouvelles techniques d'action et de décision, de nouveaux processus politiques dans le sens d'orientations stratégiques, ce qui permet de débloquer des situations de conflits ou d'inertie. On parle alors de la notion de gouvernance territoriale.



Brésil © AVSF 2009

La GOUVERNANCE TERRITORIALE permet d'engager des évolutions organisationnelles, en fonction des enjeux locaux, des acteurs et des dispositifs institutionnels à impliquer. Elle est définie par Chia et al. (2010) comme étant « un processus dynamique de coordination (hiérarchie, conflits, concertation) entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources (au sens très large : pouvoirs, relations, savoirs, statuts, capitaux financiers) asymétriques autour d'enjeux territorialisés. Elle vise la construction collective d'objectifs et d'actions en mettant en œuvre des dispositifs de réglementation et de normes multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et qui participent à des reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires. De manière générale, l'approche territoriale est intéressante dans les processus de gouvernance puisqu'elle suggère une proximité entre les acteurs et un meilleur ancrage des décisions dans le contexte local.

2.2.4. IDENTIFIER LES EFFETS DE L'APPROCHE TERRITORIALE SUR LES AGROÉCOSYSTÈMES POUR ENVISAGER UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

Le développement territorial durable peut se définir comme un processus de mobilisation d'acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie durable d'adaptation aux contraintes extérieures (ex : mondialisation, marchés concurrentiels, changement climatique etc.), sur la base d'une identification collective à une culture et à un lieu donné (Boiffin *et al.*, 2014). C'est un processus qui se fonde sur l'émergence d'un projet de destin partagé (projet de développement local) visant à mettre en valeur les atouts d'un territoire et activer son potentiel spécifique (Lazarev, 2009).

Le principe de spécification consiste à la valorisation des ressources propres à un territoire, lui permettant de se différencier de ses voisins plutôt que d'être en concurrence sur des produits standards identiques (Pecqueur, 2005). Le développement territorial suggère que les populations donnent vie à une économie locale qui puisse prendre en compte différentes dimensions complémentaires, la satisfaction des nécessités de base des populations, la résilience écologique des milieux exploités, les ressources locales, la recherche d'autonomie des acteurs locaux et un système de gouvernance efficient.

Dans le contexte de lutte contre la désertification et la dégradation des terres, l'échelle territoriale permet ainsi de pouvoir prendre en compte l'organisation des agroécosystèmes dans leur ensemble en considérant l'impact de l'homme sur leurs évolutions. Elle prévoit la prise en compte des ressources, des systèmes d'organisation et d'échanges de savoirs, qui permettent la création d'actions de terrain. D'une certaine manière, la dimension territoriale permet d'envisager la valorisation durable du potentiel agricole local dans une optique de développement durable (PNUD, 2007), à savoir (Prévost *et al.*, 2014) :

- **Une valorisation écologique** des agrosystèmes par la gestion raisonnée des biens communs (protection et renouvellement des ressources naturelles territoriales, renforcement et optimisation des services rendus par les écosystèmes), ce qui renvoie au caractère durable du développement

- **Une valorisation marchande du potentiel économique** des agroécosystèmes, en défendant une qualité spécifique des produits, des paniers de biens et des services locaux, de marque, d'origine, et en proposant une stratégie de différenciation (marketing territorial, protection juridique, confiance producteur-consommateur, informations, partage de la valeur ajoutée des agrosystèmes entre les acteurs)

- **Une valorisation culturelle (identité du milieu)**, via la patrimonialisation (paysagère, anthropologique, culinaire etc.) des pratiques agricoles en fonction du territoire pour qu'une identité se crée à partir des agroécosystèmes au sein des territoires selon des modes de vie, un sentiment d'appartenance, et une possibilité d'intégration des nouveaux arrivants.

Le schéma suivant récapitule l'ensemble de ces points en mettant en évidence les interactions entre les associations Pratiques-Ecosystème-Acteurs, qui permettent d'intégrer les agroécosystèmes dans une dimension territoriale. Ces interactions sont des leviers dynamiques permettant le développement territorial, en valorisant la production agricole.

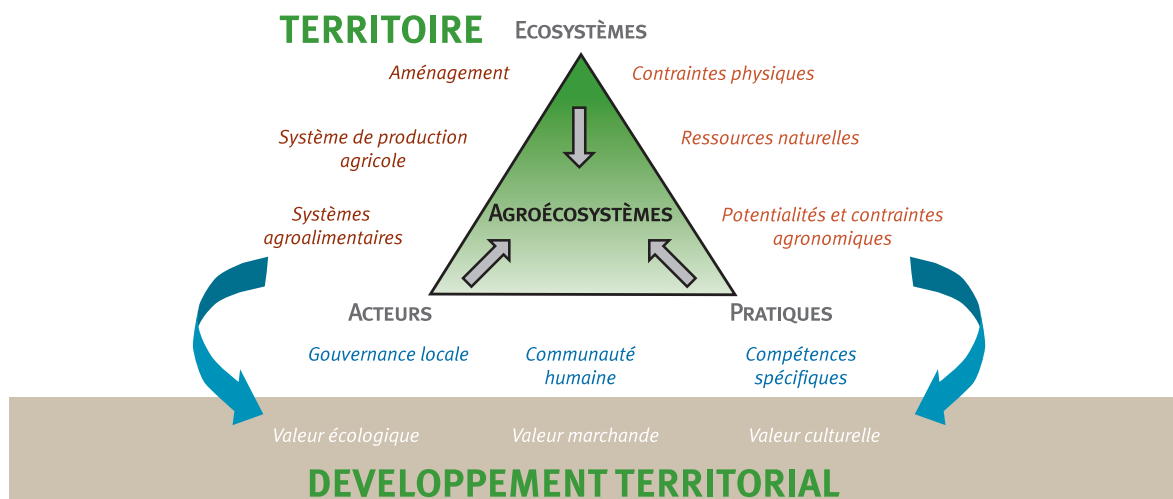


Figure 4 : Schéma récapitulatif inspiré du schéma de Prévost *et al.*, 2014, sur le terroir comme système productif et culturel local

Ce que l'on retient

L'échelle du territoire implique la construction d'un nouveau mode de développement agricole, non pas basé simplement sur la duplication de pratiques plus respectueuses de l'environnement mais bien sur la mise en place de réels systèmes de coopérations et d'organisations des acteurs locaux au sein de trajectoires écologiques et socio-économiques communes et résilientes.

3. L'AGROÉCOLOGIE DANS LES TERRITOIRES : UN LEVIER POUR L'ACTION

Selon le GTD, l'agroécologie est une proposition intéressante pour favoriser un développement agricole durable au sein des territoires. Cependant dans quelle mesure est-elle une option pertinente pour répondre aux défis de sauvegarde des écosystèmes et des sociétés humaines dans les zones soumises à la désertification ?

3.1. L'AGROÉCOLOGIE : RAPPELS SUR L'ÉVOLUTION D'UN CONCEPT

L'agroécologie est un concept complexe et polysémique, c'est pourquoi il n'existe pas qu'une seule manière de définir et de travailler en agroécologie. Néanmoins si l'on s'intéresse à l'évolution de l'agroécologie dans son approche fédératrice, il est possible de distinguer différentes phases de définition de cette notion (Stassart et al., 2012) :

- L'agroécologie des systèmes de production
- L'agroécologie des systèmes alimentaires
- L'agroécologie comme l'étude des rapports entre production alimentaire et société au sens plus large

Initialement, l'agroécologie a été identifiée comme étant une tentative agronomique d'intégrer les principes de l'écologie à la redéfinition de pratiques agricoles non respectueuses de l'environnement (Odum, 1971 ; Vandermeer, 1981 ; Altieri, 1989 etc.). Centrée sur l'étude des agroécosystèmes du point de vue biologique, l'agroécologie était perçue comme un moyen de produire des connaissances et de développer des pratiques agricoles selon une dimension durable : « l'agroécologie est l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des agroécosystèmes » (Gliessman, 1998 cité dans Stassart *et al.*, 2012).

Par la suite, l'étude de l'agroécologie sort des systèmes productifs pour s'interroger sur la gestion des biens communs (eau, terre etc.) et la pérennisation des accès aux ressources naturelles. Elle intègre ainsi de plus en plus de déterminants sociaux jusqu'à s'intéresser à la conception et la gestion de systèmes alimentaires durables (Francis *et al.*, 2003). La production agricole est ainsi associée aux notions d'organisation de filières et de consommation, ce qui permet d'intégrer les dimensions socioéconomiques et politiques de l'agroécologie dans la construction des systèmes alimentaires (Stassart *et al.*, 2012).



Niger © Eau Vive 2015

Enfin l'agroécologie et son association progressive aux sciences sociales (sociologie, économie, anthropologie, histoire, sciences politiques etc.) contribuent à mettre en lumière les interactions entre la dimension scientifique et l'élaboration d'un réel mouvement social (Buttel, 2003 ; Dalgaard, 2003 ; Rabhi, 2008 ; Wezel *et al.*, 2009 ; Dufumier, 2009, Mendez *et al.*, 2012, Rosset *et al.*, 2012). Au Brésil par exemple, le mouvement agroécologique devient un mouvement de résistance historique au modèle agricole dominant, une orientation politique forte pour un changement de paradigme, défendant une agriculture paysanne et familiale, la préservation de la biodiversité, de la souveraineté alimentaire, ainsi qu'une mise en relation des différents types de connaissances et de savoirs, non scientifiques. L'émergence de ce mouvement social, implique la réunion d'acteurs multiples (paysans, consommateurs, politiques) engagés dans la promotion d'un profond changement au niveau agricole, fondé sur une véritable éthique voire des considérations philosophiques.

La dimension territoriale de l'agroécologie et son potentiel en termes de développement durable font l'objet de nombreuses recherches récentes, comme en témoignent le groupe scientifique belge GIRAF (Groupe Interdisciplinaire belge de Recherches en Agroécologie du FNRS) grâce à la création d'un certificat interuniversitaire intitulé : « Agroécologie et transition vers des systèmes alimentaires durables ». Sur la même lancée, il est possible de mentionner le rapport de Marion Guillou (2011) pour le Ministre de l'Agriculture sur l'agroécologie et ses enjeux territoriaux, ainsi que le projet interdisciplinaire TATABOX, porté par l'INRA, en cours de réalisation, qui vise à développer une méthodologie d'accompagnement des acteurs dans la conception des modalités de transition agroécologique de leur territoire⁶. Le potentiel de développement de l'agroécologie dans les territoires du sud est clairement identifié et analysé par les acteurs de la société civile, comme ceux du GTD dans sa première publication intitulée : « Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables » (GTD/CARI, 2013). L'agroécologie est désormais présentée comme une réponse possible aux enjeux alimentaires, et ce en lien avec la préservation de la biodiversité et le développement socio-économique des territoires (FAO, 2012 ; Oxfam, 2014, De Schutter, 2010 ; Inra-Cirad, 2009, Stassart *et al.*, 2011).

Quels sont donc les arguments qui justifient de telles considérations à ces différents niveaux?

3.2. LA PERTINENCE DE L'AGROÉCOLOGIE À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

Les principes agroécologiques reposent ainsi prioritairement sur un souci d'amélioration et d'optimisation durable et écologique des potentiels agroécosystémiques. Cependant la prise en compte du fonctionnement des agroécosystèmes ne peut se restreindre à une étude à l'échelle des parcelles et des exploitations. L'agriculture se confronte et est soumise à des enjeux qui se jouent majoritairement à des échelles spatiales larges telles que (Schaller, 2013) :

- Le maintien de la biodiversité au niveau des habitats et des paysages,
- La qualité de l'eau potable au niveau d'une aire d'alimentation de captage,
- La limitation de l'érosion et la durabilité au niveau du bassin versant, des territoires de production ou de collecte
- La réduction des émissions de GES à un niveau global.

Ces différents enjeux font intervenir des considérations environnementales, économiques et sociales. En effet, on parle ici de techniques et de pratiques, mais aussi de gestion des ressources, d'organisation des filières et des acteurs et de gouvernance territoriale.

3.2.1. L'AGROÉCOLOGIE DANS LE CHAMP ENVIRONNEMENTAL

Sur le plan environnemental, l'agroécologie propose :

- Un travail du sol qui ne bouleverse pas sa structure et perturbe peu la vie des sols
- Le maintien ou l'instauration d'un couvert végétal ou boisé afin de protéger les sols
- Une fertilisation organique fondée sur les engrais verts, sur une variété de formes de compostage qui en outre améliore l'aération des sols et leur capacité de stockage de l'eau
- Des traitements phytosanitaires à base de produits naturels fortement biodégradables et l'utilisation d'antagonistes
- Le recours à des variétés animales et végétales adaptées aux territoires
- Le faible recours aux énergies fossiles
- Un aménagement du territoire qui vise la maximisation des services rendus par l'écosystème
- Le maintien d'une biodiversité animale et végétale qui offre plus d'options écologiques pour le maintien des équilibres écosystémiques

6 - <http://www6.inra.fr/tatabox>

Rappel sur les principes de base de l'agroécologie selon Altieri *et al.* (2005)

- 1 - Miser sur le recyclage de la biomasse et optimiser la disponibilité et l'équilibre des nutriments
- 2 - Assurer des conditions optimales pour la croissance des plantes par la bonne gestion de la matière organique et de l'activité biotique dans le sol
- 3 - Limiter la perte des flux d'énergie lumineuse, d'air et d'eau par la gestion du microclimat, la récolte d'eau et la gestion du sol par l'augmentation de sa couverture
- 4 - Favoriser la diversification génétique et des espèces dans l'espace et dans le temps
- 5 - Augmenter les interactions et les synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agro biodiversité pour les processus et les services écologiques

L'agroécologie a donc besoin d'une disponibilité en ressources naturelles présentes sur un territoire et le territoire peut compter sur les principes agroécologiques pour assurer la pérennité de ses écosystèmes et l'augmentation des services écologiques rendus par ces derniers (Agrisud International, 2010). Au-delà du maintien des services des écosystèmes, l'application des pratiques agroécologiques est également une voie pour diminuer les effets du changement climatique et de la désertification (GTD, 2013, De Schutter, 2010). D'une part, l'agroécologie renforce la résilience et la résistance des agroécosystèmes face aux aléas climatiques et à l'apparition de nouveaux organismes voire de nouvelles maladies. D'autre part, l'agroécologie contribue au stockage de carbone via la matière organique qu'elle réintroduit et protège au niveau des sols (Côte, 2014). De la sorte, elle participe à la diminution des gaz à effet de serre libérés dans l'atmosphère ; elle est donc un élément de réponse au changement climatique et à la désertification.



Niger © CARI 2007

3.2.2. L'AGROÉCOLOGIE DANS LE CHAMP ÉCONOMIQUE

Les déterminants économiques du territoire dans lesquels s'insère l'agroécologie sont multiples. Il est important de rappeler que dans les régions rurales, l'agriculture est souvent le seul secteur économique (Lazarev, 2009). Or avec le développement de l'agriculture conventionnelle, la mécanisation des moyens de production et la baisse de fertilité de sols, l'agriculture s'est vidée de ses emplois et les territoires ruraux ont vu leur population se réduire (*ibid*), souvent d'ailleurs sous l'effet de politiques publiques orientant la main d'œuvre vers les villes et l'industrie. Potentiellement l'agroécologie peut donc inverser ce phénomène et transformer l'agriculture vers des systèmes économiques attractifs à l'échelle territoriale. En effet, l'utilisation limitée des moyens mécaniques de production génère une demande en main d'œuvre importante. En d'autres termes l'agroécologie est un secteur d'activité susceptible de mobiliser l'arrivée sur le marché du nombre grandissant de travailleurs résultant de la croissance démographique (Dufumier, 2005).

En parallèle, les régions sèches ont des ressources naturelles fragiles et peu abondantes (Dufumier, 2009). L'option de miser durablement sur l'élargissement des zones cultivables pour générer des profits et palier les problèmes de fertilité ne peut donc être envisageable. Ainsi, l'agroécologie, par ses méthodes biologiques de production, permet l'obtention de produits de qualité, qui, valorisés par des systèmes de certification par exemple, peuvent ouvrir des perspectives commerciales aux petits producteurs. L'intérêt du travail qualitatif est de pouvoir contribuer à la spécification du territoire, par la mise en exergue de la notion de « terroir » et la création d'une image agroécologique forte porteuse d'éthique et d'engagements sociaux (Prévoist et autres, 2014). De nouvelles filières structurées peuvent ainsi émerger.

Enfin, l'agroécologie permet de limiter la dépendance des producteurs aux filières d'approvisionnement en intrants. Par nature peu dépendante, elle se recentre sur l'utilisation de ressources locales, et favorise la création d'un tissu économique dynamique dans le territoire. Cela permet aux agriculteurs une plus grande indépendance notamment vis à vis des fluctuations du marché mondialisé. En d'autres termes l'agroécologie peut donner aux territoires une valeur économique largement exploitable, au-delà de sa simple production agricole.

3.2.3. L'AGROÉCOLOGIE DANS LE CHAMP SOCIAL

En accompagnant les paysans vers des modes de production écologiques, l'agroécologie prend en compte le cadre socioculturel du territoire auquel elle s'applique. Elle suggère une adaptation fine des pratiques agricoles en fonction du contexte, nécessitant des connaissances empiriques bien ancrées (Agrisud, 2010). C'est pourquoi l'agroécologie fait appel aux savoirs traditionnels combinés aux connaissances scientifiques d'aujourd'hui (Agropolis International, 2013) et valorise le savoir-faire des agriculteurs.

La multifonctionnalité de l'agroécologie, au niveau des systèmes d'exploitation et des systèmes alimentaires implique la participation d'acteurs multiples (producteurs, consommateurs, institutions publiques, etc.) et la nécessité de pouvoir instaurer des systèmes de négociation, de gestion de l'espace et de gouvernance locale : on entre ainsi dans un système multidimensionnel, territorialisé dans lequel il est possible de saisir des modes d'organisation multi-échelles.

Enfin, en tant que mouvement social, l'agroécologie suggère le développement de structures associatives, de systèmes d'organisation et de représentation des engagements d'acteurs militants (GTD, 2013). Les mouvements agroécologiques ont leur importance à l'échelle du territoire dans la mesure où ils permettent de rassembler des acteurs selon des intérêts communs, en réseaux ou sous la forme de partenariats, créant ainsi des interactions fortes entre agents du territoire. Ils sont indispensables pour défendre une agriculture durable puisqu'ils aident à interpeler les institutions qui jouent un rôle dans la détermination des modèles agricoles (Altieri, 2009) et la sphère politique pour modifier et renforcer les réglementations.

Enfin la qualité des aliments produits par l'agroécologie et la diversité des espèces cultivées sont une réponse aux phénomènes de malnutrition (GTD, 2013). L'agroécologie participe à l'amélioration des conditions de santé des paysans par la culture et la consommation d'aliments sains et biologiques et le faible recours à des pesticides chimiques (*ibid*).

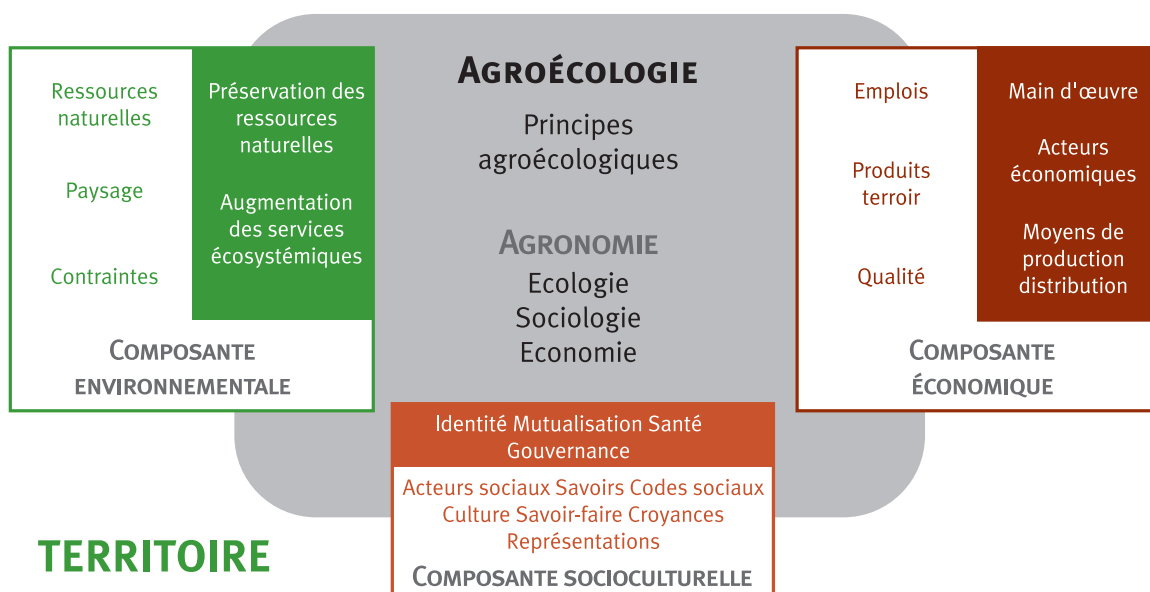


Figure 5 : Schéma récapitulatif des liens entre territoires et agroécologie (Finet, 2014)

Au sein de ce schéma récapitulatif, il est possible d'observer les liens potentiels entre l'agroécologie et les territoires, selon les trois champs définis précédemment. On constate que l'association des composantes territoriales avec les principes de l'agroécologie permet de mettre en avant la préservation des ressources naturelles, l'augmentation des services écosystémiques, la création d'emplois, le développement de produits « terroir » de qualité, l'émergence et la construction d'une identité, la mutualisation des connaissances et des savoir-faire, l'amélioration de conditions sanitaires des paysans ainsi que l'organisation de systèmes de gouvernance multi acteurs.

Ce que l'on retient

Au final, l'agroécologie propose des méthodes et des techniques de productions adaptées et surtout adaptables. Le fait que ces méthodes ne se limitent pas au champ de la production agronomique, mais considèrent aussi les aspects environnementaux, économiques et sociaux, confèrent à l'agroécologie un puissant potentiel de développement territorial et de Lutte Contre la Désertification.

3.3. LES CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS AGROÉCOLOGIQUES DANS LES TERRITOIRES

Afin d'évaluer la pertinence d'une démarche agroécologique à l'échelle des territoires, il convient de réfléchir à des pistes d'action possibles dans le cadre des projets de développement. Le GTD se propose d'aborder ces pistes d'actions selon cinq caractéristiques agroécologiques inspirées de l'ouvrage "Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables". Ces cinq caractéristiques sont redéfinies à l'occasion de l'élaboration de ce document d'accompagnement.

• Valoriser les savoir-faire locaux

L'un des fondements de l'agroécologie à l'échelle du territoire est la prise en compte des savoir-faire locaux dans la mesure où l'agroécologie nécessite une connaissance précise du potentiel agro-écosystémique local pour pouvoir agir sans intrant chimique (GTD, 2013), ou seulement en dernier recours. Cette prise en compte se réfère à la reconnaissance des savoirs accumulés par les acteurs locaux en fonction du contexte dans lequel ils évoluent.

A force d'observation et d'adaptation, les populations locales connaissent le fonctionnement et les spécificités de leur environnement (Association AEI, 2011). Elles savent quels sont les facteurs qui permettent d'optimiser l'agriculture dans les agro-écosystèmes et les problèmes associés. Ces savoirs font également partie de la culture et sont hérités d'expériences passées, ce qui confère à leur valorisation le soutien des communautés. De plus, l'intégration des savoir-faire locaux aux connaissances scientifiques et modernes participe à l'évolution de l'agroécologie (Agropolis International, 2013).



Myanmar © GREC 2004

- **Avoir une vision dynamique/évolutive sur les ressources naturelles et agir sur l'organisation de l'espace**

Pour pouvoir restaurer les systèmes dégradés, l'agroécologie s'appuie sur des méthodes de culture qui permettent de produire sans détruire, en mobilisant notamment le potentiel des ressources naturelles et leurs caractéristiques au sein du patrimoine naturel transmissible (GTD, 2013). Il est nécessaire de disposer d'une vision évolutive sur l'état des ressources naturelles, dans le but d'améliorer les services naturels rendus et de permettre le développement de l'agroécologie selon de bonnes conditions écosystémiques. Il s'agit d'accompagner sur le long terme leur amélioration et de pouvoir s'adapter à l'évolution des conditions (*ibid*).

En ce qui concerne la gestion de l'espace, une connexion synergique fonctionnelle entre les espaces productifs et l'ensemble du territoire environnant est une condition pour des résultats agroécologiques satisfaisants. Comprendre et agir sur l'organisation de l'espace permet d'optimiser l'occupation d'un territoire et la protection des espaces productifs et naturels, et de favoriser la fourniture de services écosystémiques. L'objectif visé est de bénéficier des facteurs les plus favorables et des meilleurs services fournis par les écosystèmes (Dufumier, 2009).

- **Intensifier et diversifier les systèmes de production**

A l'échelle du territoire, il est possible d'envisager par l'agroécologie une réelle intensification de la production. Cette intensification semble devoir passer par un certain nombre d'innovations techniques respectueuses de l'environnement et des conditions de production qui puissent augmenter la productivité des sols, des écosystèmes et du travail des paysans (Lazarev, 2009).

Dans cette perspective, l'intensification agroécologique suppose le développement de services agricoles à l'échelle du territoire qui permettent à la fois de proposer des formations techniques, des suivi-accompagnements pour les paysans, et de faciliter l'insertion des systèmes productifs au sein de systèmes alimentaires et de l'environnement économique.

Par ailleurs, l'agroécologie entend développer la diversification des systèmes productifs en faisant interagir différents domaines de compétences, tels que l'agroforesterie, la pisciculture et l'agropastoralisme (GTD, 2013).

- **Défendre les interactions entre élevage, agriculture et gestion de la forêt**

Par la diversification des systèmes productifs à l'échelle des territoires, l'agroécologie propose d'établir des interactions synergiques entre différents acteurs territoriaux issus de domaines de compétences complémentaires. Cette particularité tend à ne pas cantonner les activités agricoles dans le simple giron agronomique (Duru *et al.*, 2014). Elle permet de réunir des intérêts convergents entre l'élevage, l'agriculture, et la gestion forestière jusqu'alors très souvent opposés au sein des systèmes agricoles conventionnels (Côte, 2014).



Madagascar © Etc Terra 2014

Le constat montre que dans certains cas, l'agriculture participe à la déforestation en augmentant les surfaces cultivables au détriment des couverts boisés (GTD, 2013). Par ailleurs, de nombreux conflits éclatent notamment dans les régions sahéliennes pour l'accès aux ressources, nécessaires aux pasteurs comme aux agriculteurs. Il y a un manque certain d'interrelations entre les pratiques et les problèmes récurrents relatifs à l'accès au foncier ainsi qu'aux ressources naturelles (Cornet, 2002).

L'agroforesterie par exemple et l'utilisation des animaux de travail ou du fumier sur les parcelles agroécologiques permettent quant à elles de créer un lien efficace et non dissociable entre agriculture, élevage et la gestion des forêts, particulièrement dans le cadre de la Lutte Contre la Désertification (si les règles d'accès aux ressources sont renégociées). Plus précisément, l'agroforesterie intègre les arbres aux systèmes agricoles, de manière entre autres à augmenter la quantité d'azote dans le sol (Rosenstock et al., 2014). Cette technique permet à la fois d'accroître la fertilité des sols, la productivité agricole et de veiller à une bonne gestion des ressources naturelles. L'élevage permet quant à lui la production de fumier, qui une fois épandu dans les champs cultivés, favorise la fertilité des sols (Vall *et al.*, 2014). Réciproquement, l'agriculture, par la diversification des espèces cultivées, apporte aux éleveurs des variétés de fourrage de qualité.

Ainsi l'association des trois activités permet de lutter contre l'érosion des sols, de favoriser la biodiversité animale et végétale locale et d'assurer la survie des populations dans les zones soumises à la désertification.

• Réduire les vulnérabilités des systèmes environnementaux, économiques et sociaux

En valorisant les savoir-faire locaux, en intervenant sur la vitalité et la résilience des écosystèmes, en optimisant l'utilisation de l'espace ainsi qu'en créant des relations synergiques à l'échelle du territoire, l'intensification de l'agroécologie peut participer à réduire la vulnérabilité des systèmes environnementaux, économiques et sociaux locaux (GTD, 2013). Cette réduction des vulnérabilités permet la résilience des systèmes, à savoir « la capacité à prévenir les catastrophes et les crises ainsi qu'à anticiper, absorber les chocs et adapter ou rétablir la situation d'une manière rapide, efficace et durable. Cela comprend la protection, la restauration et l'amélioration des systèmes des moyens d'existence face à des menaces ayant un impact sur l'agriculture, la sécurité nutritionnelle et alimentaire et la sécurité des aliments»⁷.

En ce qui concerne les sociétés humaines, l'agroécologie dans sa multi- dimensionnalité, renforce la résilience des sociétés paysannes, grâce à l'émergence d'une cohésion sociale forte autour de valeurs éthiques et économiques (développement de groupements d'acteurs professionnels unis économiquement pour la défense de l'environnement), la reconnaissance d'une identité (produit agroécologique de qualité), l'intégration économique (ex : l'intégration des systèmes productifs dans des filières de commercialisation) sans oublier une hygiène de vie plus saine et durable (aliments biologiques, pas d'intrants chimiques etc.) (GTD, 2013).

Ces différentes caractéristiques nous permettent de dessiner les perspectives d'une démarche agroécologique englobante et multidimensionnelle afin de répondre à une majorité d'enjeux pour le développement des territoires, et tout en considérant les difficultés déjà anticipées par le GTD.

7 - <http://www.fao.org/emergencies/comment-nous-travaillons/fr/>

Pour conclure...

A partir des éléments abordés dans cette première partie, nous avons posé les bases de ce qui constitue notre vision d'une transition agroécologique dans les territoires. Mais au-delà de l'expérience accumulée par les agriculteurs et les acteurs du développement, la question de la transition agroécologique et du changement d'échelle des processus agroécologiques vers une dimension territoriale, fait face à des réalités et des inclinaisons économiques encore peu favorables aujourd'hui (GTD, 2013). Différents facteurs limitant peuvent être identifiés.

Un premier facteur limitant correspond à l'exigence en termes de connaissances, d'apprentissages et de mise en place des processus agroécologiques par rapport au retour différé sur l'investissement, en temps et en travail. Ces processus font appel à des cycles naturels qui s'étalent dans le temps (Dufumier, 2009). Ils requièrent une certaine expérimentation pour mesurer leur adaptabilité en fonction des contextes (restauration des services écosystémiques, rotation et association culturale, etc.) et demandent un temps de travail beaucoup plus important que l'agriculture conventionnelle, associée souvent à la monoculture et à la mécanisation des moyens de production (*ibid*). De cette manière, les agriculteurs les plus pauvres hésitent à choisir l'agroécologie, au profit de pratiques agricoles capables de satisfaire leurs besoins alimentaires de manière plus immédiate (Lazarev, 2009).

Un second facteur bloquant concerne l'absence de garantie d'accès aux ressources foncières, entre autres dans les régions arides (Côté, 2014). Un propriétaire d'une terre sera en effet davantage prédisposé à investir dans l'agroécologie s'il peut avoir l'effet à long terme de son investissement. A l'inverse, un paysan qui a des droits non sécurisés sur une terre ne sera pas encouragé à augmenter sa productivité et sa durabilité au long terme (Institut international de Recherche sur les Politiques Alimentaires, 2011). D'autre part, les systèmes d'organisation, de négociation, de sensibilisation et d'information sur la gestion des ressources naturelles sont des processus qui se déploient progressivement au sein des sociétés et qui prennent du temps (GTD, 2013). Or ce rapport temporel n'est pas adapté à la vitesse des phénomènes de désertification. Dans la mesure où l'agroécologie compte sur ces formes de gestion pour réactiver les processus d'utilisation des services écosystémiques, l'agroécologie à l'échelle du territoire peut paraître difficile à mettre en place.

Un troisième facteur met en évidence l'opposition éventuelle des modes de production, à l'échelle d'un territoire. Les activités agricoles, entre les différents types de systèmes productifs, peuvent avoir des impacts contradictoires en fonction de l'usage des biens communs (ressources naturelles) qu'ils mettent en œuvre (Côté, 2014). A titre d'exemple un paysan qui fait le choix d'utiliser des OGM dans ses champs, compromet le potentiel biologique des cultures environnantes (Lazarev, 2009). Ainsi la juxtaposition spatiale de l'agriculture conventionnelle et de l'agroécologie n'est pas systématiquement évidente. Ceci implique à l'échelle du territoire une certaine homogénéité et une certaine cohérence en termes de choix agricoles globaux (*ibid*). Pour qu'une agroécologie à l'échelle du territoire puisse être viable, il convient donc d'envisager de réels territoires articulant au mieux l'agroécologie avec les autres modèles d'agriculture. Malheureusement au regard d'une majorité des politiques publiques, dans les régions soumises à la désertification, le choix d'une agriculture conventionnelle demeure encore l'option prépondérante et défendue (Côté, 2014), au détriment de la mise en œuvre de l'agroécologie.



Burkina Faso © Terre et humanisme 2012

Les facteurs de blocage d'une transition agroécologique dans les territoires

- Nécessité d'une vision sur le long terme pour mettre en place les processus de transition agroécologiques en contraste avec l'urgence des effets de la désertification et des besoins économiques des populations locales
- Intérêts divergeants des différents acteurs
- Précarité de l'accès aux ressources foncières
- Antagonisme des modèles agricoles dans la gestion des biens communs territoriaux
- Insuffisance des politiques publiques en faveur de l'agroécologie

Ces différents facteurs de blocage ou facteurs limitants nous amènent à proposer des outils pour faciliter la mise en œuvre de projets agroécologiques à l'échelle des territoires. Ainsi, la deuxième partie de ce document propose de montrer comment, à travers des principes fondamentaux de l'agroécologie, on peut imaginer et s'équiper pour construire des projets de développement territoriaux adaptés au contexte et aux besoins identifiés.



Maroc © Agrisud 2006

Ce que l'on retient

L'atteinte de résultats significatifs en matière d'agroécologie appliquée à la Lutte Contre la Désertification ne peut envisager une certaine efficacité qu'à la condition de se projeter à l'échelle de territoires, dans lesquels les acteurs sont parties prenantes d'une dynamique partagée en faveur de l'agroécologie. Pour ce faire la transition agroécologique doit être accompagnée, renforcée, et les conditions favorables à son développement doivent être réunies (GTD, 2013).



CONSTRUIRE ET CONDUIRE UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Afin de dessiner les fondements d'une démarche agroécologique à l'échelle des territoires, il convient de poser les bases d'une approche systémique au niveau du fonctionnement des agroécosystèmes et de l'organisation de la société humaine. Il s'agit d'appréhender l'agroécologie comme la mise en marche de processus environnementaux et socioéconomiques durables, par l'émergence d'un modèle agricole pérenne et spécifique.

Dans ses multiples dimensions, l'agroécologie s'inscrit dans les territoires selon plusieurs champs d'actions, qu'il faut pouvoir aborder de manière holistique, en termes de techniques agricoles, d'identification culturelle, de gestion du territoire et de ses ressources, de systèmes productifs, en vue d'assurer la souveraineté alimentaire des populations et la durabilité de leur environnement.

Construire une démarche agroécologique requiert un certain nombre de fondamentaux, mais il existe autant de voies d'engagement qu'il existe de champs d'actions à l'agroécologie. Dans cette section, il s'agit donc d'exposer ces fondamentaux, notamment en ce qui concerne le choix du territoire d'action et des acteurs susceptibles de servir une démarche en agroécologie dans ces territoires.

Conduire une démarche agroécologique consiste à agir sur le développement de conditions de vie favorables dans les territoires. Il est question de s'interroger sur le rôle de l'acteur du développement pour accompagner les acteurs locaux et promouvoir l'agroécologie au sein de systèmes territorialisés. Dans ce document, sont ainsi proposées des pistes d'actions, des outils, des voies d'engagements possibles et des notes sur les écueils à éviter.

La mise en place de projets agroécologiques à l'échelle du territoire, si l'on se réfère aux caractéristiques agroécologiques issues du premier ouvrage du GTD/CARI (2013), suggère plusieurs domaines d'intervention, avec des temps de projet différents, des actions pluridimensionnelles et des acteurs multiples. Considérer qu'il existe une linéarité dans les phases successives d'élaboration de projets agroécologiques semble réducteur. Ce document ne propose donc pas un cheminement classique de montage de projet, basé exclusivement sur des étapes clefs. Une approche thématique a été choisie pour aborder l'ensemble des domaines d'actions possibles, en travaillant à partir des composantes territoriales et des personnes ressources locales qu'il convient de repérer et de mobiliser pour pouvoir initier une dynamique d'action globale. Cette proposition d'accompagnement, essentiellement thématique, se base sur un dialogue entre informations théoriques, contributions d'acteurs de terrain et illustrations pratiques.

A partir des rencontres de huit partenaires, membres du GTD, et l'étude d'un ou plusieurs projets menés respectivement par les structures, ce document d'accompagnement propose de nombreuses informations relatives au choix du territoire et des acteurs de projets ainsi qu'au repérage des éléments agroécologiques déterminants à saisir. Pour aller plus loin, ces enquêtes ont permis de réunir des exemples multiples et des outils pratiques pour illustrer le cadre de réflexion sur l'émergence d'une dynamique d'action favorable au développement de l'agroécologie.

Thèmes transversaux pour accompagner la transition agroécologique	Outils pratiques et récits d'expériences
<i>Le choix du territoire</i>	Danya : critères d'un projet agroécologique au Mali Etc Terra : critères d'un programme holistique de conservation des forêts à Madagascar Agrisud : critères d'un projet d'aménagement du bassin versant de Limbé en Haïti
<i>Le choix des acteurs</i>	Agrisud : mise en place de commissions rurales Terre et humanisme : création d'une union des associations
<i>Favoriser une compréhension holistique partagée des enjeux au service d'un diagnostic territorial</i>	Outil de diagnostic territorial AVSF : Cartographie participative avec maquette 3D Etc Terra : Système d'information géographique agro-environnemental
<i>Suciter l'intérêt agroécologique en minimisant les risques et en créant un contexte favorable pour apprendre</i>	<u>Les processus de démonstration technique</u> Agrisud : Aménagement de périmètres de démonstration des pratiques agroécologiques GRET: Projet pilote d'aménagement de micros bassins versants <u>Les processus de démonstration technique et économique</u> CARI : Associer la création d'une filière et la démonstration des techniques de pépinière <u>La mise en réseau des acteurs</u> GRET : mise en place d'un réseau de paysans leaders
<i>Aider à la transition écologique</i>	<u>L'accompagnement sur le territoire</u> Agrisud : les cycles d'apprentissage en Agroécologie GRET : la mise en place d'un réseau régional multiacteurs
<i>Favoriser l'insertion du modèle agroécologique au sein de filières locales</i>	<u>L'apport de valeur ajoutée aux produits</u> CARI : certification biologique d'une filière de Hennè La sécurisation des transports marchands Agrisud : les protocoles d'achat de proximité <u>La sécurisation collective de la qualité</u> GRET : les systèmes participatifs de garantie pour la production de semences de qualité
<i>Intégrer et contribuer à orienter les pouvoirs publics locaux</i>	<u>Les outils de planification stratégique</u> Agrisud : la construction d'un plan prioritaire communal AVSF : la construction d'un schéma d'aménagement pastoral
<i>Mobiliser la recherche-développement pour accompagner la transition</i>	<u>Les collaborations possibles</u> GRET/CIRD/Apsara : Test et élaboration des innovations agroécologiques Etc Terra : Etude de l'empreinte carbone d'un projet



France © GTD 2014

4. CONSTRUCTION D'UNE DÉMARCHE AGROÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

Construire un projet d'agroécologie à l'échelle d'un territoire, consiste à réunir un certain nombre d'éléments d'analyse et de compréhension, nécessaires avant de pouvoir envisager une quelconque dynamique d'action. Parlant de territoire, il semble indispensable, dans un premier temps, de définir le périmètre géographique à considérer, avant d'engager une quelconque action. Le territoire, sur lequel on cherche à construire la transition agroécologique, implique une articulation complexe entre différents niveaux spatiaux, à la confluence entre les dimensions biophysiques et socio-économiques, portées par un ou plusieurs modes de gouvernance (GTD, 2014).

L'identification des acteurs et des organisations territoriales, ainsi que leurs interactions, doit aussi permettre de mettre en évidence des synergies possibles, en associant des compétences et des moyens transversaux au service du développement agroécologique. Mais comment déterminer le territoire de projet et les acteurs pertinents à mobiliser?

4.1. DÉFINIR LE TERRITOIRE DU PROJET

S'il est un fait que la notion de territoire se décline selon des dimensions multiples et qu'il faille les concevoir selon une vision systémique, il semble toutefois nécessaire d'apporter des éclairages supplémentaires sur la conception du territoire dans le cadre du montage d'un projet. En agroécologie, et notamment dans le cadre de la Lutte Contre la Désertification, le caractère environnemental, social et économique du territoire est essentiel (CSFD, 2013). Une unité territoriale qui recouvre des zones dégradées par la désertification n'est pas nécessairement en correspondance avec les unités administratives et politiques qui la compose et la gouverne (GTD, 2014). Par exemple, à l'échelle d'un bassin versant, plusieurs communes/villages peuvent exercer leurs responsabilités. Il semble donc utile d'envisager une approche territoriale qui associe une cohérence environnementale (écosystème considéré), une cohérence sociale (acteurs partie-prenantes) et une cohérence économique (filière de mise en valeur des ressources) : on parle alors de territoire de projet.

4.1.1 LE TERRITOIRE DE PROJET, DE QUOI PARLE-T'ON ?

Le territoire de projet est un périmètre géographique stratégique et cohérent pour la mise en place d'une action collective (Berriet-Solliec, 2013). Le territoire de projet doit pouvoir réunir l'ensemble des conditions techniques, économiques, opérationnelles, environnementales, politiques et sociales de mise en œuvre d'une dynamique de développement, sans oublier des savoirs, des personnes, des moyens financiers et institutionnels, des infrastructures, des ressources naturelles et des intérêts communs nécessaires à la construction d'un projet. La pertinence du territoire de projet va donc reposer sur sa capacité à recouvrir le maximum de composantes territoriales en termes de ressources et de systèmes d'organisation des acteurs.

Les ressources du territoire	
Ressources naturelles	Eau, sols, air, biodiversité, paysages, etc.
Ressources productives	Infrastructures, moyens de production, de distribution, de consommation, services, SAU, etc.
Ressources institutionnelles et législatives	Institutions publiques nationales et territoriales, centres de formation/éducation/santé, législation, secteurs d'activités, etc.
Ressources immatérielles et culturelles	Savoirs, savoir-faire, connaissances, codes sociaux, traditions et pratiques sociales, croyances, etc.
Ressources humaines	Agriculteurs, éleveurs, acteurs techniques, prestataires de services, tendances démographiques, etc.
Ressources financières	Capitaux, fonds de garantie, etc.

Organisation de l'activité humaine sur le territoire	
Structures	OSC, coopératives, collectivités locales, collectifs, groupements de paysans, syndicats, etc.
Mode d'organisation	Réseaux d'acteurs, filières, plateforme, partenariat, alliances diverses, etc.
Domaine d'organisation	Administratif, politique, agricole, socioculturel, environnemental, etc.

4.1.2. COMMENT CHOISIR LE TERRITOIRE DE PROJET ?

Niveau de contraintes lié au contexte du projet

Sur le terrain, la détermination du territoire de projet peut suivre des chemins multiples. Les critères mobilisés par les acteurs du développement vont être dépendants du type de projet et de l'objectif fixé. Ces critères analytiques peuvent globalement être de 3 ordres : géomorphologiques (ressources biophysiques), socio-économiques (dont gouvernance) et opérationnels (pertinence d'intervention). Ils ne sont pas forcément exclusifs et les expériences montrent que l'association de ces différents types de critères se révèle pertinente et efficace. Les porteurs de projet s'appuient alors sur ces différents critères pour délimiter le territoire de projet.

Retours d'expériences

DANAYA, MALI

Dans le cadre de cette association de migrants mettant en place un projet agroécologique au Mali, la détermination du territoire de projet a suivi plusieurs étapes (sur la base de critères) :

Critères	Définition du territoire	Prise de décision	Type de critère
Risque élevé de désertification et de dégradation des terres	Région de Nioro du Sahel	ONG	Géomorphologique
Commune ne possédant pas de jumelage	Commune de Gogui	ONG et association des migrants du cercle de Nioro du Sahel	Socio économique
Villages possédant 65% de la population de la commune	Villages de Diandioumé et Tourourou	ONG et association de la Commune	Socio économique
Cohérence d'aménagement	Villages de Diandioumé et Tourourou, même bassin versant	ONG, association des migrants du cercle de Nioro du Sahel et association de la Commune	Géomorphologique



Mali © Danaya 2013

ETC TERRA, MADAGASCAR

Dans le cadre de leur programme holistique de conservation des forêts, faisant suite à une première phase de projet, l'ONG Etc Terra et ses partenaires Agrisud et WWF ont fait un choix parmi les 5 zones d'interventions historiques sur la base des critères suivants :

Critère	Raisons du choix	Type de critère
Valeur de conservation du territoire	Paysages prioritaires de conservation, résilience des écosystèmes	Géomorphologique
Cohérence avec les politiques nationales	Priorités définies dans la politique REDD+	Socio économique
Partenariats techniques et financiers	Partenariats existants, présence d'acteurs relais (stratégie de sortie)	Socio économique
Accessibilité des sites	Efficiency de la mise en œuvre	Opérationnel
Connaissances existantes sur les sites	Disponibilité et qualité des études scientifiques	Opérationnel
Potentiel REDD+ des sites	Projections existantes	Opérationnel
Potentiel de succès des activités	Résultats de la première phase de projet	Opérationnel

AGRISUD, HAÏTI

Dans le cadre de son projet d'aménagement du bassin versant de Limbé et de mesure de l'impact environnemental des activités agricoles, l'ONG et ses partenaires GRADIMIRH et Etc Terra, ont défini leur territoire de projet selon les critères suivants :

Critères	Définition du territoire	Prise de décision	Type de critère
Zone d'intervention cohérente au plan agroenvironnemental	Bassin versant de Limbé	ONGs	Géomorphologique
Rôle des autorités locales dans la gouvernance	4 communes principales du bassin versant	ONGs	Socio économique
Partenariat existant dans le cadre d'une coopération décentralisée	4 communes principales du bassin versant	ONGs, bailleurs	Socio économique
Analyse à l'échelle communale	Localités prioritaires avec organisations de producteurs	ONGs, communes	Opérationnel
Cohérence géomorphologique de l'intervention	Zone de culture cohérente (ensemble des producteurs et parcelles)	ONGs et organisations de producteurs	Géomorphologique

Dans le cadre de la mise en œuvre de projets agroécologiques sur les territoires, s'appuyant donc sur les ressources humaines et naturelles locales et devant intégrer les modes de gouvernance existants, ce croisement entre les différents types de critères est essentiel.

Au sein du territoire de projet, il convient aussi de distinguer différentes zones : par exemple, une zone de diagnostic et une zone d'action peuvent être distinctes. La zone de diagnostic (a priori large et englobante) comprend celle de l'action (dépendant de la problématique précise à traiter). Par exemple, à partir d'un diagnostic élaboré à l'échelle d'une commune pour répondre à un besoin identifié par les autorités locales, il peut s'avérer pertinent de n'intervenir que sur certaines localités. Ainsi les projets agroécologiques à l'échelle du territoire demandent aux porteurs de projet



Haïti © Agrisud 2015

de pouvoir intégrer les différentes échelles permettant une approche large et systémique ou une approche plus centrée sur une problématique particulière. Par ailleurs, il est aussi possible d'adapter les limites géographiques du territoire de projet (zone de diagnostic et zone d'action) au cours du temps en fonction des résultats et évaluations.

Facteurs de blocage

Sur les vastes territoires :

- actions locales pertinentes sur de petites surfaces (ha) mais non suffisantes à l'échelle du territoire complet (km²)
- multiplication des acteurs et projets sans concertation : doublon de certaines actions et/ou contradictions

Partenariats avec les autorités locales :

- l'instabilité politique peut rendre les choses difficiles sur la durée avec des formes d'engagement non homogènes à travers le temps

Recommandations méthodologiques

- **maintenir les deux niveaux d'intervention** : global pour l'élaboration de la planification stratégique et local pour la mise en œuvre des aménagements
- **mobiliser les communautés locales des territoires sur lesquels on cherche à intervenir** : pour un projet territorial, il faut s'assurer d'avoir une vision partagée du territoire et de ses composantes
- **évaluer les barrières dès la phase d'instruction et de définition du territoire** : accès aux zones d'intervention du projet, capacités des autorités sur ces zones ...

4.2. CHOISIR LES ACTEURS À MOBILISER

4.2.1 DES ACTEURS ET DES ORGANISATIONS SUR LE TERRITOIRE

Pour que la participation des populations locales puisse être effectuée dans de bonnes conditions, en fonction du rôle, des compétences et de la responsabilité de chacun, un recensement des acteurs et des organisations en présence sur le territoire est une étape indispensable à la construction d'un projet (Beaudoin *et al.*, 2013).

Il est important de savoir reconnaître la pertinence des participations, en fonction des visions respectives des parties prenantes, de leurs intérêts propres, de leurs forces contractuelles et de leurs marges d'intégration (FAO, 2012). Ainsi, à chaque problématique sont associés des acteurs territoriaux spécifiques, en faveur ou en défaveur du projet. A ce sujet, il est intéressant de savoir positionner les acteurs dans ce qu'ils peuvent représenter en tant que freins ou forces motrices.

Les catégories d'acteurs à l'échelle du territoire sont multiples. On peut distinguer, sans être exhaustif :

- Des acteurs et des organisations économiques tels que les groupements professionnels (groupements de paysans, coopératives, comités de gestion des ressources) ou bien les entreprises, les structures de financements (organismes de microcrédit, banques)
- Des acteurs et des organisations institutionnels publics ou privés tels que les services déconcentrés de l'état au niveau communal, départemental et régional, les centres de formation, les scientifiques, les instituts de recherche ou bien les bureaux d'experts, etc.
- Des acteurs et des organisations politiques tels que les élus locaux, les partis politiques et militants, etc.
- Des acteurs et des organisations de la société civile, tels que les associations locales (environnement, développement, éducation, santé, promotion culturelle), les chefferies traditionnelles, les comités villageois, les leaders religieux, les foyers, etc.
- Des acteurs internationaux tels que les ONG et OSI, les bailleurs de fonds, les institutions internationales de développement.

4.2.2 DES RÔLES SPÉCIFIQUES POUR CHAQUE ACTEUR AU SERVICE DU PROJET

Le rôle joué par ces différents acteurs pour le projet relève de champs d'actions différents. Il y a ceux qui vont mettre en œuvre des pratiques agroécologiques, ceux qui vont participer à la diffusion des processus du modèle, ceux qui accompagnent, ceux qui appuient, ceux qui financent, etc.

Exemple d'acteurs mobilisables et de leur rôle potentiel dans un projet

Acteurs	Rôle général potentiel
Paysans	Rôle multiple et décisif à l'échelle du territoire. Grâce à leur expérience et leurs savoirs et savoir-faire en matière d'agriculture, grâce à leur ancrage physique sur le territoire et à leurs droits écrits et non écrits, les paysans participent à la mise en valeur des territoires agricoles et de modèles tels que l'agroécologie.
Organisations de paysans	Permettent l'intégration du projet dans des systèmes d'organisation pour renforcer les dynamiques d'actions, optimiser les efforts engagés et valoriser plus largement les résultats obtenus, diffuser et vulgariser de nouvelles pratiques telles que l'agroécologie.
ONG et associations locales	Permettent de renforcer le projet dans le cadre d'intérêts communs, de partage de compétences et de moyens (partenariats possibles). Les associations locales dans le domaine de la santé, de la jeunesse, de la culture, etc. permettent par ailleurs, d'appuyer le projet sur des thématiques transversales de l'agroécologie.
Autorités traditionnelles et religieuses	Accompagnent et appuient le projet. Elles peuvent influencer les orientations, les perceptions et les représentations en vue de permettre l'intégration de l'agroécologie au sein des systèmes sociaux qui véhiculent des représentations du territoire.
Autorités publiques	Appuient, influencent et renforcent l'intégration de l'agroécologie dans les territoires, en veillant à la crédibilité d'un système juridique garantissant l'accès aux ressources, en favorisant des politiques d'aménagement et de développement du territoire. Elles sont sources de moyens techniques et financiers.
Services techniques privés ou publics	Proposent des compétences techniques agricoles pour venir en appui aux paysans et aux organisations, avec une connaissance large du territoire et de ses enjeux.
Instituts de recherche et universitaires	Appuient et renforcent les savoirs et les savoir-faire des acteurs agricoles, tout en développant des techniques existantes et en accompagnant l'émergence des innovations agroécologiques chez les paysans.

4.2.3. LES INTERACTIONS ENTRE ACTEURS

Il est également important de considérer les phénomènes d'interactions entre les acteurs et de s'interroger sur ce qui les relie entre eux. L'étude des interactions entre acteurs peut se faire soit de manière verticale (interactions de subordination) soit de manière horizontale (interactions partenariales).

Dans un premier temps, il convient d'évaluer les rapports de subordination qui s'établissent entre les acteurs en termes de gestion du pouvoir. Il s'agit d'entrevoir, selon la FAO (2012), la capacité de certains acteurs à influencer les autres. La notion de pouvoir peut s'appuyer sur des compétences, le contrôle des relations dans l'environnement, la maîtrise de la communication ou bien les connaissances du système (ibid). La subordination repose sur des liens hiérarchiques voire des normes ou des systèmes de réglementation. Pour l'ensemble des membres du GTD, la construction d'un projet agroécologique sur les territoires nécessite l'approbation des autorités locales pour le déploiement de moyens et la mise en place de dynamiques d'action pérennes.

A retenir

- Savoir reconnaître les relations d'influence qui s'établissent entre les acteurs
- Connaître les compétences et comprendre le jeu de pouvoir des autorités traditionnelles locales pour mieux saisir les mécanismes de gouvernance locale
- Veiller à ce que les autorités locales ne soient pas un obstacle au projet et y adhèrent pleinement
- Avoir une bonne connaissance du contexte sociopolitique local

Dans un second temps, il est important de pouvoir comprendre les relations qui s'établissent entre les acteurs de manière horizontale, au sein notamment des systèmes productifs (filères, relations commerciales, etc). L'organisation de réseaux et la mise en place d'interactions partenariales sont également des dynamiques d'acteurs à saisir, pour leur visibilité, leurs compétences et les capacités qu'ils réunissent.

A retenir

- Repérer les réseaux associés aux mêmes thématiques d'actions
- Veiller à ce que les dynamiques d'organisation locales existent et soient complémentaires et non concurrentes

4.2.4. COMMENT CHOISIR LES ACTEURS

Une fois les acteurs et leurs dynamiques identifiés à l'échelle du territoire, il faut être en mesure de déterminer lesquels seront mieux à même de participer au projet.

Les partenaires du GTD sont unanimes sur le fait que les paysans, les organisations professionnelles ainsi que l'ensemble des partenaires locaux doivent être motivés, compétents et ancrés au sein de leur environnement pour participer au projet.



Burkina Faso © Terre et humanisme 2014

A retenir

- La concertation avec les autorités locales est indispensable, aussi bien pour la phase de préparation du projet que de mise en œuvre
- Les autorités locales peuvent être d'un appui important pour identifier les bénéficiaires, mais il ne faut pas se contenter de leur point de vue : l'identification des acteurs à associer au projet doit se faire dans la concertation avec l'ensemble des parties prenantes dans le territoire
- Il est important d'être capable d'identifier le niveau de motivation des acteurs afin de s'assurer une réelle implication sur la durée complète du projet et au-delà : il ne faut donc pas négliger le temps de dialogue et de discussion à ce sujet (différentes cultures = différentes temporalités nécessaires)
- Même si les ONG prônent les synergies, la mise en place effective de relations partenariales peut être difficile et des logiques de concurrence peuvent prévaloir : il faut y être attentif.

Retour d'expériences

EXEMPLE DE LA CRÉATION DE COLLECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Plusieurs expériences ont montré qu'à partir des phases de concertation avec les acteurs locaux, peuvent émerger des collectifs d'accompagnement du projet. Ces collectifs peuvent être temporaires ou être formalisés et pérennisés, indépendamment du projet. Deux exemples permettent d'illustrer cela.

- En Haïti, dans le cadre d'un projet porté par Agrisud dans le bassin versant de Limbé, des commissions communales sont mises en place dans les communes concernées par le projet. Elles réunissent les maires, les bureaux agricoles communaux, les agents de section communale, les leaders locaux, etc. Elles sont représentatives de l'ensemble du territoire communal et permettent de traiter des points suivants : recensement des ressources et de leur état, identification des zones prioritaires d'interventions etc... Elles permettent également de favoriser la pérennité du projet.

- Au Mali, dans le cadre d'un projet de diffusion de l'agroécologie porté par Terre et Humanisme en 1997, une union des associations a été créée sur les bases d'une concertation engagée avec les représentants des associations locales, les membres de la chefferie et l'ONG. Cette Union pour un Avenir Ecologique et Solidaire (UAVES) est devenue le partenaire majeur du projet dès 2001. Cette union des associations a perduré au-delà du projet et est aujourd'hui un acteur majeur au service de la diffusion de l'agroécologie au Mali.

REMARQUE : Dans le cadre d'organisations professionnelles, il est important d'évaluer la fiabilité des structures partenaires, en s'intéressant à leur mode de représentation, à leur gestion interne financière et organisationnelle et à leurs ressources opérationnelles. Cette évaluation peut inclure l'étude des projets antérieurs et l'analyse du dynamisme de ses membres, en termes d'initiatives et d'efficacité sur la zone d'intervention.

Dans la perspective de diffusion des processus agroécologiques, il est essentiel que les partenaires du projet soient communément reconnus sur le territoire ; le mieux reste qu'ils puissent être collectivement désignés par les populations locales. En définitif le défi est de pouvoir renforcer, modifier ou ancrer les dynamiques des sociétés afin d'intégrer la démarche agroécologique dans les territoires.

4.3. INTÉGRER LA DÉMARCHE DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

L'intégration de la démarche de transition agroécologique dans les territoires consiste à repérer un certain nombre d'éléments participant à la transition agroécologique à l'échelle locale. Ces éléments sont déterminants pour promouvoir l'agroécologie dans les territoires et fonder des dynamiques d'action selon une démarche spécifique en fonction du contexte d'intervention. Ils se basent sur différentes composantes territoriales.

Pour disposer d'une lecture claire des composantes territoriales correspondant aux caractéristiques agroécologiques et comprendre leur importance, la section suivante décrit les actions de diagnostic à mener autour de différents thèmes :

- utiliser les savoir-faire locaux
- disposer d'une vision dynamique/évolutive sur les ressources naturelles et comprendre l'organisation de l'espace
- caractériser les modes de production vers l'intensification écologique
- repérer les interactions agrosylvopastorales
- caractériser les vulnérabilités des systèmes environnementaux, économiques et sociaux

Pour chacune de ces thématiques, nous précisons les composantes, les systèmes territoriaux à repérer et les personnes ressources à mobiliser⁸.

8 - Cette proposition est le fruit de la synthèse des entretiens menés auprès des partenaires du GTD, c'est pourquoi elle n'a pas la prétention d'être exhaustive. Elle vise à apporter néanmoins des éclairages suffisants pour construire une dynamique d'action. Des éléments théoriques supplémentaires viennent renforcer les propos.

4.3.1. UTILISER LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

A l'échelle du territoire se renseigner sur...

Les connaissances : connaissances/informations locales relatives aux plantes et leurs usages (ex : connaissances phytosanitaires / pharmacopée), mais aussi aux processus environnementaux, économiques et sanitaires, etc.

Les compétences : techniques, pratiques agricoles, etc.

Les représentations et le contexte social : les croyances religieuses, l'histoire locale, etc.

Les systèmes d'organisation et de gestion : gestion de la fertilité des sols, gestion de l'eau, gestion de la biodiversité, gestion agricole de l'espace, gestion des animaux, systèmes d'évitement des risques (moyens de résilience), systèmes agraires, trajectoires des systèmes agraires et sociaux en ayant une vision dynamique sur leur évolution dans le temps, etc.

Les systèmes de transmission des savoirs et des savoir-faire : cadres existants, modes de transmission, etc.

Exemples de personnes ressources potentielles

Paysans , Autorités traditionnelles, Services techniques, Scientifiques
En plus : Doyens, Tradipraticiens

L'identification des savoir-faire locaux permet :

- **D'utiliser et de valoriser l'existant** notamment les savoir-faire vertueux pour l'environnement naturel et social. A fortiori cela participe à la diffusion, la généralisation et la capitalisation de bonnes pratiques paysannes. A l'inverse, il est possible d'identifier des mauvaises pratiques pour lutter contre, de manière efficace.

- **De faire le lien ente savoir-faire traditionnels et connaissances scientifiques** : il s'agit de mettre en avant un apport mutuel entre l'existant et les nouvelles techniques apportées, afin de proposer des innovations adaptées.

- **De préserver et de soutenir les modes de transmission**, en développant, soutenant et améliorant leurs cadres, de manière à ce que les savoirs et les savoir-faire ne se perdent pas. En cas de manque de cadre, la nécessité de créer de nouvelles structures (ex : centre de formation – exploitation école) s'impose.

Bon à savoir

Il peut y avoir « rejet » des pratiques ancestrales qualifiées de non modernes et donc jugées non performantes. Ce fut le cas lors du projet de centre de formation à l'agroécologie à Gorom-Gorom (Burkina Faso) dans les années 80, où les porteurs du projet ont été soupçonnés de ne pas vouloir laisser les paysans accéder à la modernité. Les populations sont parfois en recherche de « nouveautés » et l'organisme qui va les accompagner, s'il veut être crédible, doit pouvoir trouver l'équilibre entre valorisation des savoirs locaux et « innovations ».



Burkina Faso © Terre et humanisme 2014

4.3.2. *DISPOSER D'UNE VISION DYNAMIQUE/ÉVOLUTIVE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET COMPRENDRE L'ORGANISATION DE L'ESPACE*

A l'échelle du territoire se renseigner sur...	<p>L'évolution de l'état des ressources naturelles : évaluation de la disponibilité des ressources dans le temps (eau, sol fertile, biodiversité)</p> <p>La perception des acteurs territoriaux sur l'évolution de l'état des ressources naturelles : vision de l'état des ressources par les acteurs (eau, sols, biodiversité, etc.), causes de mise en danger des ressources naturelles (ex : ravageurs et maladies en présence)</p> <p>Les problématiques associées à l'état et l'évolution des ressources naturelles : identification des enjeux prioritaires (ex : manque d'eau pour les cultures, baisse des rendements agricoles, érosion, désertification, etc.)</p> <p>L'usage/l'accessibilité des ressources naturelles : localisation des points d'accès aux ressources (ex : sources, cours d'eau, forêts), pratiques liées à l'utilisation des ressources, conditions d'accès aux ressources</p> <p>Le droit et les règles en vigueur pour l'utilisation et la répartition des ressources naturelles : droit foncier, droit coutumier, droit d'usage, droit d'accès aux ressources (ex : en eau)</p> <p>La gestion spatiale et sociale des ressources naturelles : gestion des ressources, gestion de l'espace territorial, gestion de la durabilité, interactions environnementales et sociales, flux et partages, structures et infrastructures, aménagements et plans d'aménagement local</p>
Exemples de personnes ressources potentielles	<p>Paysans, Autorités traditionnelles, Autorités locales, Associations locales</p> <p>Services techniques, Scientifiques</p> <p>En plus : Comités de gestion des ressources</p>

Disposer d'une vision dynamique et évolutive sur les ressources naturelles permet :

- **D'obtenir une compréhension holistique du territoire** et permet de construire une vision territoriale du projet agroécologique.

- **D'identifier comment préserver et/ou restaurer durablement les ressources naturelles :** par la détermination de zones géographiques pertinentes et prioritaires en fonction de l'enjeu à traiter. Il convient par la suite de définir les moyens à mettre en œuvre en fonction des priorités définies (ex : construction de puits, mise en place de dispositifs d'irrigation, introduction et réintroduction de variétés, mise en place de systèmes anti-érosifs et de dispositifs d'aménagement des parcelles cultivées, etc.).

- **De mieux gérer l'espace en mettant en évidence les concurrences,** notamment au niveau de l'accessibilité des terres fertiles. Il convient de prévenir des conflits éventuels, faire évoluer et formaliser le droit foncier entre tradition et législation. L'intérêt est de mettre en place une coordination locale sur la gestion de l'espace et l'usage des ressources naturelles.

4.3.3. *CARACTÉRISER LES MODES DE PRODUCTION VERS L'INTENSIFICATION AGROÉCOLOGIQUE*

A l'échelle du territoire se renseigner sur...	<p>Les systèmes de production : moyens de production, contexte de production</p> <p>Les itinéraires techniques : équilibres favorables entre la culture de plantes, élevage et services rendus, rapport utilité/service, modes de gestion culturale, gestion des effets de saisonnalité, transformation des produits...</p> <p>Les voies transversales pour l'intensification agroécologique : diversité génétique, gestion de la fertilité, de l'eau et de la pression sanitaire, facteurs de production, diversification des services</p>
Exemples de personnes ressources potentielles	<p>Paysans, Services techniques</p> <p>En plus : Semenciers, Pépiniéristes, Banques de semences</p>

Caractériser les modes de production à partir des savoir-faire locaux et des ressources naturelles disponibles conduit à rechercher des solutions pour l'intensification agroécologique des productions agricoles. Il est question d'identifier les leviers d'intensification, de repérer des potentialités en termes de synergie culturelle (ex : association de variétés complémentaires) et d'identifier les possibilités de travaux collaboratifs (exemple : puiser parmi la richesse des pratiques celles les plus adaptées aux éléments disponibles). Les travaux collaboratifs peuvent être intéressants dans le cadre d'aménagements requérant de la main d'œuvre. Les leviers d'intensification agroécologique peuvent être les suivants : amélioration de la fertilité des sols, valorisation de flux entre les systèmes agraires, diversification des productions en fonction des capacités de l'écosystème, de la vision des paysans et de la communauté et ouverture de nouvelles perspectives économiques.

Bon à savoir

La caractérisation des modes de production est un exercice intéressant à faire sur la base de la construction de calendrier d'activités (cultures / élevage) en mode participatif.

4.3.4. REPÉRER LES INTERACTIONS SYLVOAGROPASTORALES

A l'échelle du territoire se renseigner sur...

Les interactions existantes et possibles : points synergiques entre culture, élevage et gestion forestière au sein des systèmes de production, usages dans la valorisation des sous-produits d'élevage et des sous-produits agricoles et de sylviculture

Les facteurs bloquants des interactions : concurrences entre élevage, cultures et zones forestières, conflits d'usages

Les modes de gestion de l'espace : répartition des terres, droit applicable, moyens de gestion

Exemples de personnes ressources potentielles

Éleveurs, Paysans, Services techniques

Sur les questions foncières : Autorités locales, Autorités traditionnelles

En plus : Vétérinaires

Pour que l'agroécologie puisse favoriser des synergies entre l'élevage, les cultures et la gestion forestière, il faut :

- **Repérer les facteurs bloquants** de sorte à pouvoir trouver des mesures correctives et maintenir un équilibre entre les trois formes d'activité. Cette synergie permet de valoriser les produits voire les sous-produits.
- **Faciliter les relations entre éleveurs et cultivateurs**, en développant des modes de contractualisation le cas échéant.
- **Promouvoir la création de services agricoles associés**, tel que le développement des soins vétérinaires via la pharmacopée locale par exemple.

4.3.5. CARACTÉRISER LES VULNÉRABILITÉS DES SYSTÈMES ENVIRONNEMENTAUX, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

A l'échelle du territoire se renseigner sur...

Au niveau agroenvironnemental : conditions agropédoclimatiques dont climat et géomorphologie, conditions d'accès aux semences de qualité, les besoins d'intrants dans les systèmes de culture

Au niveau économique : modes de dépendance aux marchés, aux Etats, aux bailleurs, aux systèmes de commercialisation, aux filières (infrastructures - voies de communication), activités secondaires génératrices de revenus (diversification des activités), étalement des productions et des périodes de récoltes (donc des revenus)

Au niveau social : systèmes de gouvernance locale, moyens sociaux et organisationnels déjà mis en œuvre pour répondre aux vulnérabilités et accroître la résilience, capacités d'adaptation au sein des communautés

Exemples de personnes ressources potentielles

Paysans (cultivateurs, éleveurs), Autorités locales

En plus : Distributeurs, Transporteurs, Commerçants

Le fait de caractériser les vulnérabilités des systèmes environnementaux, économiques et sociaux conduit à s'interroger de manière englobante, sur comment limiter les dépendances, notamment des sociétés par rapport à leur environnement. Cette étude s'impose en vue de :

- **Améliorer la résilience des familles paysannes et de l'ensemble des systèmes territoriaux** liés directement ou indirectement à l'activité agricole. Cette amélioration consiste entre autres à pérenniser les conditions d'accessibilités des zones de production et des marchés (ex : construction de pistes, désenclavement des zones de production, sécurisation des échanges entre acteurs et renforcement des services agricoles, banques de semences, pépinières, coopérative, etc.).

- **Identifier les capacités des paysans à s'adapter aux changements ou aux aléas dans le territoire** : selon les partenaires GTD, ces capacités d'adaptation vont reposer sur l'amélioration et la diversification des revenus des paysans à moyen et long termes, sur la diversification des activités rurales et la création de nouveaux emplois en lien avec les processus agroécologiques (ex : bûcherons, menuisiers, charbonniers). Ces dynamiques d'action proposent des alternatives économiques face aux risques de mauvaises récoltes, et de fluctuation des cours du marché. Dans un contexte économique fragile, l'adaptation au changement consiste pour le paysan, à rester compétitif dans et en dehors du territoire.

A retenir

Cette proposition de construction d'une dynamique d'action agroécologique repose sur des orientations thématiques « tiroirs » qui permettent aux acteurs du développement d'identifier ce qu'il semble déterminant à connaître et comprendre sur le territoire et dans quel but. L'effet « tiroir » renvoie au fait de pouvoir se référer à une thématique et pas nécessairement à toutes, selon l'angle d'action que les acteurs souhaitent développer. Un projet agroécologique, comme en témoignent les expériences des membres du GTD, ne pourra certainement pas répondre à l'ensemble des orientations proposées. Néanmoins les champs thématiques traités font état de la richesse de la transversalité de l'agroécologie.



Mali © Eau Vive 2014

5. CONDUITE DE LA DÉMARCHE AGROÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

Par « conduire la transition agroécologique », il faut entendre développer des démarches d'accompagnement et des outils de projet innovants qui puissent participer à l'émergence de conditions favorables pour l'évolution de l'agroécologie. Dans cette optique, l'acteur du développement a un rôle à jouer sur de multiples champs d'action intégrés à des systèmes et à des processus qu'il convient de bien cibler.

Il n'est donc pas question dans cette section, de présenter une méthode de projet, ni même de désigner des étapes à suivre pas à pas. Une approche thématique est choisie pour répondre à la complexité qui s'impose de manière transversale aux acteurs de développement pour mener une transition agroécologique dans les territoires.

Les thématiques abordées sont présentées sur la base de dires d'acteurs interrogés et d'éléments bibliographiques. Des voies d'engagement possibles seront proposées ; des outils pratiques et récits d'expériences viendront étayer les propositions selon leur pertinence en fonction des contextes d'intervention.

5.1. FAVORISER UNE COMPRÉHENSION HOLISTIQUE PARTAGÉE DES ENJEUX AU SERVICE D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Afin de pouvoir fixer des objectifs pertinents en fonction des contextes, une bonne compréhension du contexte d'intégration est nécessaire en amont du projet (GTD, 2013). Compte tenu de la difficulté d'appréhender la complexité des systèmes territoriaux, une vision holistique des enjeux est nécessaire (GTD, 2014). Aussi le projet agroécologique doit intégrer les particularités d'un territoire et répondre avec pertinence aux besoins des populations locales. En satisfaisant les attentes des acteurs, l'idée est de progressivement les amener à saisir l'intérêt qu'ils ont de devenir maître d'œuvre du projet (Côté, 2014).

Il est important que les populations locales participent à la définition de la problématique et des solutions contextualisées, dans la mesure où les attentes, les projections et les intérêts des acteurs d'un territoire peuvent converger ou s'opposer. Les différents acteurs territoriaux et les organisations doivent participer aux processus de diagnostic afin de le rendre le plus complet et exhaustif possible. L'intérêt d'impliquer les acteurs territoriaux en lien avec l'agroécologie, dans la phase de diagnostic, permet de définir un projet territorial cohérent, solidaire et adapté (Beaudoin et al, 2013).

La phase de diagnostic se veut donc participative et peut s'appuyer sur différents outils. Nous présentons ici des outils techniques permettant la réalisation efficace de ce diagnostic territorial participatif. On notera que selon l'objectif recherché et les enjeux spécifiques dans le territoire considéré, on n'utilisera pas forcément le même outil.

Propositions d'outils techniques de diagnostic territorial

Nom de l'outil	Cartographie participative avec maquette 3D
ONG concernée	Agronomes et vétérinaires sans frontières - AVSF (Haïti)
Enjeux	Valoriser les connaissances et savoirs individuels de populations faiblement lettrées Créer un espace d'échange adéquat avec des acteurs locaux ayant des visions parfois différentes de leur territoire et de ses enjeux de développement
Mise en œuvre (démarche)	<ul style="list-style-type: none"> • construction du relief pour le bassin versant déterminé : • sur la base des courbes de niveaux, utiliser une superposition de couches de cartons aux dimensions des différentes courbes. • pour atténuer l'aspect escalier de la superposition des couches, utiliser des épaisseurs de papier crépon afin de créer une surface adéquate qui permet de peindre dessus • rassembler les représentants des zones du bassin versant afin qu'ils reportent le maximum d'informations sur la maquette • environnement et ressources : sources, cours d'eau, usages de la terre... • services de base : écoles, centres de santé, routes... • utiliser la maquette comme support de discussion et de débat pour le comité de pilotage (représentants des organisations de base, autorités locales, ministère de l'agriculture, ONG) afin de déterminer les orientations à donner au projet • l'équipe technique fait des propositions qui sont débattues jusqu'à obtention d'un consensus au sein du comité (zones d'interventions, activités etc...)
Facteurs de blocage	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser l'outil tout seul n'a pas de sens, il faut l'associer à un accompagnement des paysans • la lutte anti-érosive doit être traitée avec les autres thèmes listés sur le territoire. Alors seulement il y aura un impact réel sur l'érosion.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • la construction du relief de la maquette peut être réalisée avec les enfants d'une école • favoriser les symboles simples et des couleurs prédéfinies pour les représentations des informations sur la carte 3D afin que chacun puisse s'y retrouver facilement • il est possible de faire des photos à la verticale de la maquette et de les exploiter dans un logiciel SIG en redessinant les informations pour produire des cartes thématiques consultables plus largement
Références	<p>Delerue Florian, 2009, L'intégration des familles paysannes haïtiennes dans la lutte anti-érosive à travers la cartographie participative, AVSF</p> <p>http://www.avsf.org/public/posts/621/lutte-contre-l-erosion-et-cartographie-participative-en-haiti.pdf ; www.iapad.org</p>

Nom de l'outil **Systeme d'information géographique agro-environnemental**

ONG concernée Etc Terra (Madagascar)

Enjeux Permet de gérer l'information pour de grands territoires et sur plusieurs sites
Répond aux besoins de transparence, de communication et de partage d'informations qui ne sont pas forcément accessibles aux acteurs du développement et aux collectivités

Mise en œuvre (démarche)

- définition des données à récolter et des protocoles de recueil de ces données : suivi des activités (formations, réalisations, aménagements sur le terrain, etc.) et relevés sur l'impact environnemental (inventaire sol et biomasse, cartographie de l'usage des terres, empreinte carbone...)
- récolte des données et traitement sous forme de couches SIG superposées sur une carte
- analyse croisée des données pour répondre à certaines questions spécifiques au projet (vulnérabilité des sols, scénarios de changements de pratiques, zone potentielle d'adoption des pratiques, etc.)
- mise à disposition des données sur Internet permettant de fournir une plateforme de partage et d'échange d'informations

Facteurs de blocage

- les acteurs du développement et les scientifiques détenant des informations doivent accepter de les partager
- les protocoles et outils de recueil de données doivent être adaptés
- nécessite un niveau d'expertise sur : outil SIG, analyse multicritères, analyse d'images satellites, webmapping, etc.
- nécessite un matériel spécifique pour la collecte (GPS, etc.) et le traitement des données (logiciels, interface, etc.)

Recommandations

- faire une analyse de l'existant et des besoins afin de déterminer les données déjà disponibles et les outils adaptés
- privilégier des outils et protocoles simples
- définir collectivement un système de codage des informations
- favoriser le partage et la diffusion d'information vers les acteurs locaux
- accompagner la prise en main des outils par des séances de formation

Références www.mahavotra.com



Madagascar © Etc Terra 2013



Madagascar © Etc Terra 2013

A partir de ces différentes illustrations, quelques recommandations générales peuvent être extraites :

- il est important de croiser les points de vue sur la phase de diagnostic (le recours à l'expertise en sciences humaines peut être très utile en complément du travail avec les acteurs locaux)
- prévoir des visites de terrain pour confirmer les projections faites sur les cartes peut s'avérer pertinent aussi bien pour valider certaines informations que pour renforcer la dynamique collective
- les diagnostics territoriaux sont une étape fondamentale qui prend du temps. Il faut prévoir des délais suffisants pour cette phase au sein des projets. Il est cependant nécessaire de trouver un équilibre entre la bonne compréhension des choses, le temps qu'elle nécessite et les besoins de passer à des actions concrètes pour limiter le risque de démotiver les parties-prenantes.

5.2. SUSCITER L'INTÉRÊT AGROÉCOLOGIQUE EN MINIMISANT LES RISQUES ET EN CRÉANT UN CONTEXTE FAVORABLE POUR APPRENDRE

Susciter l'intérêt agroécologique auprès des paysans et des autres acteurs locaux est un point indispensable pour favoriser l'adhésion de la majorité des parties prenantes et la pérennisation du projet. L'intérêt concerne aussi bien des aspects techniques (pertinence agronomique), qu'économique (efficacité et sécurisation de revenus) et politique (adhésion à une philosophie plus large et prise en compte de l'agroécologie dans une volonté de construire le territoire de demain). Dans les zones touchées par la désertification, où la vulnérabilité des populations agricoles est importante et où l'insécurité alimentaire est un réel enjeu, ce sont avant tout les paysans qui doivent trouver dans ce mode de développement, une réponse à leurs attentes. Leurs choix agricoles se tournent en effet vers des solutions dont les résultats sont immédiats, en dépit de pratiques parfois néfastes pour l'environnement (Côte, 2014). Il convient donc de répondre à la nécessité d'offrir des résultats à court terme, sans que les paysans ne prennent de risques importants en s'engageant dans la transition agroécologique. Sachant que les processus agroécologiques s'appuient sur des processus naturels longs (Dufumier, 2005), il faut donc être capable de susciter un intérêt en montrant les avantages à court terme (sur le revenu des familles par exemple ou l'accroissement de la disponibilité alimentaire en période de soudure) et à long terme (impact sur la fertilité des sols et la réduction des processus d'érosion par exemple).

Susciter cet intérêt peut s'appuyer sur différents axes de travail ou outils. Les processus de démonstration sont largement utilisés par les partenaires du GTD, généralement dans le cadre de projets pilotes, de même que la formation des paysans et des agents des services techniques agricoles locaux.

5.2.1. LES PROCESSUS DE DÉMONSTRATION TECHNIQUE

Nom de l'outil	Aménagement de périmètres de démonstration des pratiques agroécologiques (cultures maraîchères)
ONG concernée	Agrisud (Maroc)
Enjeux	Dépasser la résistance au changement par la démonstration et une prise de risque partagée : création d'un périmètre « vitrine »
Mise en œuvre (démarche)	<ul style="list-style-type: none"> • Actions au niveau collectif : <ul style="list-style-type: none"> - sécurisation d'un périmètre (obtention d'un titre foncier pour l'Association de Développement Local, ADL) - aménagement du périmètre (épierrage, protection : clôture, plantations pour favoriser la création d'un micro-climat, limiter les effets du vent) - mise en place des infrastructures d'irrigation (investissement dans le cadre du projet) - parcellaire du périmètre avec chaque producteur (droit d'exploiter concédé pour 3 ans par l'ADL ; renouvellement possible si bonne valorisation de la parcelle) • Actions au niveau individuel : <ul style="list-style-type: none"> - transfert des pratiques agroécologiques clés (identifiées en lien avec le contexte) - acquisition de semences, intrants, matière organique pour la mise en œuvre des pratiques transférées - suivi, conseil et analyse des résultats (comparaison avec les anciennes pratiques)
Facteurs de blocage	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nécessaires pour les investissements au démarrage • Nécessité de négocier pour le foncier avec l'ADL, et d'une mise à disposition individuelle des parcelles (et non collective)
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Le choix du lieu est important : passage fréquent, proche d'un marché etc. • Accompagnement nécessaire sur le volet organisationnel pour une prise en charge progressive par les producteurs (l'ADL ne porte la dynamique que de manière transitoire) • Association des services techniques existants, relais pour la diffusion des résultats
Références	Agrisud, Rapport d'activités du PAPAMO, Projet d'Amélioration des Pratiques Agricoles en Milieu Oasien, www.agrisud.org

Nom de l'outil		Projet pilote d'aménagement de micro bassins versants	
ONG concernée	GRET (Myanmar)		
Enjeux	Permet de démontrer des pratiques relativement nouvelles afin de sensibiliser non seulement les communautés concernées mais aussi la recherche et les pouvoirs publics		
Mise en œuvre (démarche)	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des sites et sensibilisation des communautés • Faisabilité technique (avec les services déconcentrés de l'Etat et les communautés concernées) • Faisabilité sociale (inclusion des villages concernés pour mobilisation, suivi évaluation et diffusion) • Création d'un comité de gestion des ouvrages (élu par les communautés au niveau de chaque site) • Mise en place des aménagements sur la base d'une formation des membres du comité, des villageois et des travailleurs journaliers • Suivi évaluation participatif : suivi régulier assuré par les membres du projet et du comité de gestion et suivi évaluation régulier avec la participation des communautés (cette participation favorise l'intérêt des villageois pour les activités) • Visites d'échanges et d'exposition : organisées sur les sites pilotes avec d'autres communautés, mais aussi avec la recherche, l'enseignement supérieur et les services techniques et déconcentrés de l'Etat 		
Facteurs de blocage	<ul style="list-style-type: none"> • Le coût des investissements sur les sites reste élevé et nécessite une implication des pouvoirs publics (dans le cadre d'une politique sectorielle) • Le même problème se pose pour la diffusion sur les différents territoires 		
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Un partenariat très étroit est indispensable avec les communautés où les sites de démonstration sont implantés • Une bonne sensibilisation et mobilisation communautaire permet une véritable prise de conscience et implication 		
Références	<p>Volli, Carucci, 2001, Guidelines on soil and water management for Myanmar Dry zone, FAO</p> <p>U Pe Than and Salgarolo Patrice, 2014, Report on water and soil conservation works done by GRET, Myanmar farmers innovating for rural development and environmental restoration (MyFIRE) project, GRET</p>		



Myanmar © GRET 2015

De nombreux partenaires s'appuient sur la démonstration technique des pratiques agroécologiques sur les territoires. Voir par exemple :

- CARI, 2014, Mise en place d'une ferme de production et de démonstration pour la diffusion des pratiques agroécologiques en milieu oasien, Rapport d'activités 2013-2014 (www.cariassociation.org)
- Agroécologie et développement, 2012, Rapport d'étape du projet « Appui à la promotion de l'agroécologie au Mali - Soutien au programme de 2012 », avec Terre et Humanisme (www.terre-humanisme.org)
- UAVES, 2009, pour une diffusion des pratiques agroécologiques au Mali, avec Terre et Humanisme (www.terre-humanisme.org)

5.2.2. LES PROCESSUS DE DÉMONSTRATION TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

Nom de l'outil	Projet pilote de plants maraichers : associer la création d'une filière et la démonstration des techniques de pépinière
ONG concernée	CARI (Maroc)
Enjeux	Permet d'associer une nouvelle pratique à la création d'une filière économiquement rentable
Mise en œuvre (démarche)	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du partenaire et du site d'implantation : partenaire sensible à la problématique et site approvisionné en eau et à proximité d'une voie de communication • Formation du partenaire : formation à la gestion administrative et financière, et formation technique de pépinière (couche chaude, gestion de l'arrosage, etc.) • Installation du site • Commercialisation des plants : sur la base d'une stratégie de commercialisation antérieure à la production • Organisation de journées de démonstration des techniques : l'ouverture du lieu aux visites doit se faire en présence du partenaire et dans un objectif pédagogique (sur les techniques et sur le mode de commercialisation)
Facteurs de blocage	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'eau : ne doit pas être un facteur limitant car il y a besoin d'apports réguliers lors de phases critiques • La bonne gouvernance du projet avec le partenaire : il est important de trouver le bon équilibre entre l'intérêt commercial et l'intérêt général avec la structure partenaire
Recommandations	Il est essentiel de déterminer un plan de formation en amont du projet afin de doter la structure partenaire des compétences nécessaires (technique, économique, etc.)
Références	CARI, Création d'une pépinière de plants potagers sur couche chaude et vente des plants avec les femmes d'Aglaguel, 2008-2010, Programme de sauvegarde et de développement des oasis du sud marocain, composante Guelmim (Assa, Tata), www.association.org



Maroc © CARI 2011

L'association d'une dimension économique aux aspects techniques de démonstration permet de susciter un intérêt d'autant plus important que la question des revenus générés par l'activité est essentielle dans ces zones où l'enjeu de sécurité alimentaire est majeur.

5.2.3. LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS

La mise en réseau des acteurs impliqués ou la connexion avec des réseaux existants est aussi une voie plébiscitée pour la diffusion des pratiques et des résultats, permettant aussi une forme de plaidoyer auprès des autorités locales. Ainsi l'approche « paysan à paysan » telle que plébiscitée par le GRET dans un projet à Madagascar. Cette approche, qui repose sur un réseau de paysans leaders, permet de diffuser de nouvelles pratiques à moindre coût, sur un territoire très vaste et avec un bien meilleur taux d'adoption. En effet, le paysan leader apparaît comme un vecteur / promoteur de l'innovation (qu'il teste directement sur ses propres parcelles) plus fiable et plus efficace. Par ailleurs, la réputation de ces paysans leaders, du fait de leur expérience technique reconnue localement, est souvent bien meilleure que celle des techniciens (dont les paysans se méfient très souvent), facilitant par là-même, la diffusion de nouveaux messages techniques.

Quelques mots sur la mise en place d'un réseau paysans leaders pour la dissémination de bonnes pratiques agroécologiques innovantes dans le sud de Madagascar par le GRET : Fabrice Lheriteau, Rakotondramanana, Adrien Ratimo, 2014, Stock taking of CTA scheme of lead farmer's experience for the dissemination of innovative good practices, International Conference on Agroecology for Africa (03-07 novembre 2014, Antananarivo, Madagascar)

La dissémination de nouvelles pratiques agroécologiques dans la zone semi-aride du sud de Madagascar a été développée par le GRET depuis 2011 au travers d'une approche « paysan à paysan ». Elle s'est construite à la suite d'interventions précédentes qui mettaient l'accent sur des écoles en plein champs (farmer field schools). Le réseau comprend à présent 40 paysans leaders (ou paysans relais) pratiquant et disséminant tout un ensemble de pratiques agroécologiques innovantes au travers d'actions de vulgarisation de proximité (à destination des autres paysans locaux), de distributions de « coupons semences », de visites d'échange et partages d'expériences (via des réunions et des ateliers de travail). Ce réseau est appuyé techniquement par une petite équipe du CTAS, le Centre Technique Agroécologique du Sud (une ONG locale formée par le GRET). Le travail engagé par les paysans leaders a permis un véritable changement des pratiques agromomiques au sein de leurs communes et la dissémination à grande échelle (une bande littorale de 30km par 90km) de leurs propres variétés de semences, adaptées aux conditions pédo-climatiques locales.

Le fonctionnement du réseau obéit à différentes étapes :

- **L'identification des paysans leaders** est faite parmi les paysans avec qui le GRET travaillait auparavant et qui ont adopté les pratiques agroécologiques développées et testées par le projet (conjointement avec la recherche). Les critères de sélection sont l'expérience dans la mise en œuvre des pratiques agroécologiques, leur aptitude rédactionnelle, leur motivation à travailler pour aider les autres paysans, leur statut social au sein de leur communauté, leur absence d'engagement sur la scène politique locale, leur disponibilité (temps qu'ils peuvent consacrer à l'activité).

- **Mise en œuvre des activités de base des paysans leaders** : chacun d'entre eux couvre 5 villages et y organise des formations 2 fois par saison de culture à destination de 5 à 30 paysans. A chaque session de formation, le paysan leader présente une pratique particulière (à l'aide de supports pédagogiques), organise une discussion puis distribue des « coupons semences » valables dans les magasins de semences locaux qui participent au réseau et font la promotion de variétés nouvelles spécifiquement utilisées pour les pratiques agroécologiques. Les participants sont aussi invités à venir chez les paysans leaders pour observer la mise en œuvre et les résultats des pratiques agroécologiques présentées en formation.

- **Séminaire d'échange et partage d'expérience** : 2 fois par an, les paysans leaders sont invités à se rassembler par le CTAS pour échanger sur les pratiques et leur efficacité, leurs expérimentations individuelles, sur de nouvelles variétés ou innovations recommandées par des paysans originaires d'autres zones. Ces temps d'échange permettent au réseau de se structurer aussi comme une sorte de « think tank » rural.

- **Evaluation et incitations/motivations** : chaque année, tous les paysans leaders sont évalués par le CTAS à la fois sur leur compétence (aptitude à partager leur expérience avec les autres paysans, respect des plans de formation, bonne tenue de leurs parcelles / bonne application des pratiques agroécologiques...) et sur leur impact / efficacité (nombre de participants à leur formation, nombres de parcelles où sont mises en œuvre les pratiques agroécologiques, nombres de formations organisées...). Ils sont ainsi classés en 3 catégories : débutants, confirmés, experts. Les paysans leaders sont encouragés par une petite indemnisation (environs 1 USD / formation) et par des « coupons semences ».

Les paysans leader confirmés et experts sont ensuite encouragés à travailler au-delà de leur zone de 5 villages, avec un appui du CTAS pour le déplacement. Ils perçoivent aussi une indemnisation plus importante.

Voies d'engagement possibles

- Montrer que l'agroécologie peut produire des résultats sur le court terme et sur le long terme
- Démontrer que les retours sur investissement peuvent être satisfaisants et durables
- Développer les sites de démonstration en fonction des contextes d'intervention
- Optimiser le nombre de personnes formées en s'appuyant sur des modes de transmission endogènes (paysan à paysan)
- Favoriser l'accès à la formation et les échanges de savoir-faire

La réplication du système « paysans à paysans » doit toujours tenir compte des spécificités locales. Il est nécessaire d'impliquer le plus tôt possible les paysans dans la réflexion sur la meilleure manière d'animer le dispositif. Cependant, il faut aussi imprimer une ambition et ne pas simplement suivre les propositions paysannes, qui peuvent dévier sur une stratégie de captation. Le travail de construction du dispositif peut se comprendre comme une négociation qui prend en compte les attentes et contraintes des paysans et la volonté d'obtenir des avancées et des résultats palpables de la part des acteurs du développement.

5.3. AIDER À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

La transition agroécologique peut correspondre à une période de risque pour les paysans, ce qui nécessite de pouvoir optimiser les capacités de production en faisant face aux aléas conjoncturels liés à la spécificité du contexte (Coordination sud ; 2013). C'est pourquoi l'acteur du développement doit pouvoir accompagner la transition afin que le minimum de facteurs puisse entraver le changement agricole.

L'accompagnement peut consister à proposer un appui financier (ex : subventions, microcrédit) pour aider à l'investissement dans les moyens productifs et techniques (ex : suivi par des techniciens ou don d'accessoires pour le travail agricole). De surcroît, la disponibilité et la sécurisation des facteurs de production agricole sont indispensables (ex : améliorer la disponibilité des ressources naturelles à long terme, l'accès au foncier, etc.) pour minimiser sur le long terme les entraves au déploiement des pratiques agroécologiques. L'acteur du développement doit ainsi participer à la sécurisation des terres cultivables en termes d'usage et de l'accès à des superficies d'exploitation suffisamment grandes pour que puissent être développées la diversification des activités agricoles, comme l'intégration de l'élevage aux cultures ainsi que l'arboriculture. Il est important également de développer une offre de services agricoles locale permettant notamment aux paysans de disposer de semences et de plants de qualité tout en réduisant les coûts grâce à des économies d'échelle. Les activités de plaidoyer et les projets œuvrant dans ce sens pourront aider à la transition en permettant une meilleure prise en compte de l'enjeu de cette transition pour le territoire.

Mais au-delà de ces aspects spécifiques, différents outils existent permettant de favoriser cette transition territoriale, en permettant un accompagnement global sur le territoire.

Nom de l'outil	Cycles d'Apprentissage en Agroécologie (CAA)
ONG concernée	Agrisud
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une méthode de diffusion des pratiques en lien avec les contraintes du territoire (= « milieu naturel », « milieu économique » et « milieu social ») • Prendre en compte la diversité des contextes et des situations des exploitations au sein d'un même territoire • Aborder la diffusion de l'agroécologie sous l'angle technique (pratiques agricoles) et sous l'angle méthodologique (animation de séances de formation)
Mise en œuvre (démarche)	<p>Le CAA est destiné à des organisations qui accompagnent des producteurs. Il repose sur un transfert de méthodes et d'outils pour permettre aux participants de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'agroécologie et ses dimensions environnementales, économiques et sociales • Comprendre le territoire des exploitations accompagnées (sous l'angle naturel, l'angle économique et l'angle social) et les systèmes de production mis en œuvre par ces exploitations • Identifier les contraintes et les pratiques agroécologiques qui permettraient de limiter ces contraintes • Préparer, animer et évaluer une séance de formation sur les pratiques agroécologiques <p>La méthode que propose le CAA pour diffuser efficacement l'agroécologie repose sur l'identification de toutes les contraintes qui se posent aux producteurs. Les pratiques agroécologiques viennent apporter des réponses à chacune de ces contraintes. La somme des pratiques contribue au changement progressif.</p>
Facteurs de blocage	Difficile de s'assurer de l'utilisation des acquis de la formation s'il n'y a pas de suivi post-formation, mis à part pour les partenaires directs du projet
Recommandations	Assurer un suivi des organisations dans la mise en application des nouvelles méthodes et des nouveaux outils pour s'assurer de leur bonne application
Références	Rapports de cycle d'apprentissage, Agrisud (www.agrisud.org)

Cet axe d'accompagnement sur le renforcement des compétences à l'échelle territoriale est aussi utilisé par l'UAVES, Agroécologie et Développement et Terre et Humanisme, qui mettent en place des formations d'animateurs pour disposer de paysans relais en agroécologie dans différents territoires. Ainsi, un appui technique est disponible facilement pour les paysans dans les territoires, ce qui permet de faciliter leur transition vers l'agroécologie. Une approche de mise en réseau peut aussi s'appliquer à une échelle plus vaste.

Nom de l'outil		Mise en place d'un réseau régional multi-acteurs
ONG concernée	GRET, région du Mékong (Cambodge, Laos, Myanmar, Vietnam)	
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Rassembler les mouvements agroécologiques vers le même objectif de transition • Les rendre plus audibles pour les politiques et reconnaissable par le grand public • Mieux partager les pratiques, connaissances et expériences, en multi-acteurs et entre différents pays 	
Mise en œuvre (démarche)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et animation d'un site Web attractif et convivial rassemblant une base de données régionale sur l'agroécologie • Réalisation d'études pour documenter et cartographier des pratiques, expériences et réseaux agroécologiques dans les pays de la région • Réalisation d'évaluations conjointes d'expériences et pratiques agroécologiques (études de cas), en analysant les conditions de changement d'échelle • Organisation d'ateliers pluri-acteurs nationaux et régionaux visant à favoriser des échanges d'expériences, construire des ponts, stimuler des synergies et formuler un concept commun de « transition agroécologique », et assurer une couverture médiatique de ces ateliers • Mise en place d'un « Dispositif de Petites Subventions » pour cofinancer des actions visant à tisser des liens et collaborations entre acteurs, partager des expériences, documenter des études de cas, construire ou tester des concepts novateurs... • Mise en place d'un réseau d'experts dans chaque pays et au niveau régional, qui seront sollicités dans la sélection et l'évaluation des projets du « Dispositif de Petites Subventions » • Organisation d'assemblées générales nationales et régionales du réseau, visant à définir le modèle de gouvernance, de finance et de gestion du réseau 	
Facteurs de blocage	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhensions multiples derrière le mot agroécologie dues à la diversité des acteurs impliqués • Risque de clivage entre les discours agroécologiques (techniques et politiques) et les réalités des acteurs de terrain (paysans) 	
Recommandations	Certains principes doivent être mis en avant : <ul style="list-style-type: none"> • Définition d'objectifs communs • Mise en place d'une gouvernance démocratique • Assurer une autonomie financière • Permettre une combinaison de réseaux nationaux et de réseaux thématiques régionaux 	
Références	Jean Christophe Castella, Jean François Kibler, December 2013, Feasibility study of a regional project promoting agroecology in the Great Mekong Region (report commissioned by AFD)	

Ces exemples d'outils mis en œuvre par des ONG partenaires montrent comment il est possible de rassembler et rendre cohérente la transition agroécologique dans un territoire.



Cambodge © GRET 2012

Voies d'engagement possibles

- Accompagner la transition de manière progressive : ne pas envisager des changements du jour au lendemain, offrir un large éventail de pratiques adaptables et combinables selon les territoires
- Aider les premiers investissements : achat de matériel (brouette, pelle, houe, pioche, etc.) pour initier la transition et permettre le développement de la productivité
- Sécuriser l'accès au foncier en travaillant sur les réglementations en vigueur : droit positif/droit coutumier
- Favoriser et impulser des chantiers collectifs et la participation conjointe des paysans pour la mise en place d'aménagements communs et d'infrastructures collectives, entre autres pour des économies d'échelle
- Ne pas écarter le fait que des individus peuvent être appuyés dans la mise en place des services utiles et nécessaires à la communauté. La gestion individuelle du service étant parfois plus efficace (et donc durable) que la gestion collective
- Organiser les acteurs en réseaux multi-acteurs à différentes échelles

Bon à savoir

Demander une participation des paysans dans le financement des investissements agroécologiques permet aux producteurs de mieux s'investir dans le projet. Néanmoins cette participation doit être évaluée en fonction de la prise de risque engendrée et des capacités financières des paysans. Elle ne peut être envisagée que lorsque les pratiques agroécologiques concernées ont fait la preuve de leur impact positif à court et moyen terme dans le contexte local.

5.4. FAVORISER L'INSERTION DU MODÈLE AGROÉCOLOGIQUE AU SEIN DE FILIÈRES LOCALES

Le travail de l'acteur du développement doit pouvoir prendre en compte l'intégration de l'agroécologie au sein des filières de commercialisation. En effet, la modification des systèmes de production vers des modèles basés sur les principes agroécologiques nécessite de prendre en compte le maintien de revenus suffisant pour les producteurs. Au-delà d'initiatives individuelles innovantes permettant une meilleure valorisation des produits, différentes pistes existent à l'échelle des territoires pour favoriser une dynamique économique collective.

Dans cette perspective, il peut s'agir d'organiser des systèmes de ventes collectifs, de sorte à pallier le désavantage de certains producteurs à accéder aux chaînes économiques (Beaudoin et al., 2013), de donner de la valeur ajoutée aux produits en développant la transformation et le conditionnement, ou de développer auprès des consommateurs une image positive de l'agroécologie pour renforcer le potentiel économique de produits qui en sont issus, en particulier localement.



Burkina Faso © Eau Vive 2008

En conséquence, le rôle de l'acteur du développement est de pouvoir sécuriser les échanges commerciaux en faveur des paysans, en servant de lien dynamique entre les producteurs et les acteurs commerciaux (ex : informer les producteurs sur les cours de prix du marché, trouver des nouveaux débouchés économiques, etc.). Il est essentiel toutefois que les paysans puissent eux-même participer à l'élaboration et la construction des systèmes d'échanges de sorte qu'ils puissent organiser de manière collective et concertée les choix stratégiques à prendre en matière de commercialisation (ex : création de labels établis selon des normes collectives, etc.).

5.4.1. APPORTER DE LA VALEUR AJOUTÉE AUX PRODUITS

Nom de l'outil	Certification biologique d'une filière (henné)
ONG concernée	CARI (Maroc)
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la valeur ajoutée sur une culture à faible valeur (ex : henné) • Améliorer les revenus par le conditionnement et la valorisation par les producteurs • Relancer la production par une labellisation de qualité
Mise en œuvre (démarche)	<ul style="list-style-type: none"> • Phase de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> - étude sur la valorisation de la filière henné - identification des acteurs et de leur fonction • Phase de renforcement de capacités : <ul style="list-style-type: none"> - formation des agriculteurs à la gestion financière d'une coopérative - recherche bibliographique sur le développement des filières de henné de haute qualité - échanges d'expériences sur la production de henné de qualité • Mise en place d'un atelier de transformation (moulin à henné, emballage) • Exploitation pilote certifiée en agriculture biologique <ul style="list-style-type: none"> - démonstration sur les techniques agricoles et sur les procédures de certification - formation des agriculteurs aux pratiques de l'agriculture biologique • Mise en place de mesures incitatives (politiques et/ou financières) à la reconversion en labellisation biologique
Facteurs de blocage	<p>Les principaux facteurs sont financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • il faut absolument s'assurer qu'il y a un débouché pour ce produit labellisé (étude de marché) • le coût de la certification, s'il est trop élevé, peut être difficile à assumer en sortie de projet par la filière directement
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude de marché • investir dans le renforcement de capacités aussi bien technique, qu'administratif et organisationnel
Références	CARI, 2011, Rapport sur la mise en place de la filière henné biologique, Programme de lutte contre la désertification et la pauvreté par la sauvegarde des oasis dans le sud marocain



Maroc © CARI 2008

5.4.2. SÉCURISER LES RAPPORTS MARCHANDS

Nom de l'outil	Protocole d'achats de proximité
ONG concernée	Agrisud (Sénégal)
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les nouvelles filières mises en place entre producteurs et structures touristiques pour l'écoulement de produits cultivés en agroécologie • Créer un espace de concertation entre producteurs et acheteurs
Mise en œuvre (démarche)	<p>Ce document contractuel est élaboré de manière participative par des acheteurs et des producteurs. Il est particulièrement pertinent dans le cadre d'une collaboration avec les structures touristiques, désireuses d'offrir à leurs clients des produits de qualité. Cet outil se base sur le principe des systèmes participatifs de garantie, avec :</p> <p>d'une part les engagements des producteurs (cahier des charges agroécologique) : quelles sont les pratiques que les producteurs s'engagent à mettre en œuvre garantissant à l'acheteur des produits de qualité agroécologique (utilisation de la matière organique, pratiques économes en eau, traitements naturels...) et d'autre part les engagements des acheteurs (critères de préférence d'achats : achat de proximité, valorisation des produits sur les buffets...).</p> <p>Il favorise la professionnalisation des producteurs et l'établissement d'engagements solides et durables.</p>
Facteurs de blocage	<ul style="list-style-type: none"> • Craintes à formaliser les engagements tant du côté des acheteurs (incertains des taux de remplissage de leur structure) que du côté des producteurs (accidents climatiques...) • Pour les producteurs : accidents climatiques • Pour les acheteurs : troubles politiques
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Programmer plusieurs réunions de travail pour cibler les contraintes tant du côté de la demande que de l'offre (achat et production) • Tester le système pour permettre les ajustements au fur et à mesure (actualiser le protocole à chaque campagne ou saison)
Références	Protocole d'achat de proximité, Agrisud / Club Méditerranée (www.agrisud.org)



Sénégal © Agrisud 2011

5.4.3. SÉCURISER LA QUALITÉ COLLECTIVEMENT

Nom de l'outil Système Participatif de Garantie pour la production de semences de qualité (SPG)	
ONG concernée	GRET (Myanmar)
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre pertinent pour travailler sur la commercialisation et la mise en marché collective (meilleur accès au marché) • Mise en place d'un processus participatif et local de contrôle qualité • Pertinent pour développer une approche territoriale (favorise le partage d'expériences, et la mise en réseau) • Fort potentiel pour la valorisation de produits issus de l'agriculture biologique • Evite l'écueil des coûts élevés de la certification formelle • Mais peut être complémentaire avec ce système
Mise en œuvre (démarche)	<p>Le SPG est un système d'assurance qualité ancré localement. Il certifie les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés (définition issue de l'IFOAM).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une instance de coordination : <ul style="list-style-type: none"> - initialement, salariés nationaux du projet, agronomes, paysans - à terme, remplacement des salariés du projet par une association des producteurs de semences avec une collaboration des services décentralisés du ministère de l'agriculture - l'instance de coordination participe à l'élaboration de tous les protocoles de production de semences et aux standards qualités • Processus de certification des semences • Adhésion du producteur de semence au SPG • Suivi régulier de la production et participation aux inspections en plein champs des autres producteurs (formation) • Inspection croisée des producteurs de semence (entre chaque groupe) • Soumission des résultats de l'inspection de chaque groupe à l'instance de coordination pour approbation de la certification
Facteurs de blocage	<ul style="list-style-type: none"> • Non participation effective de l'ensemble des acteurs : freine la garantie d'une bonne reconnaissance des produits • Non coopération avec les agents du Ministère de l'Agriculture : entrave des processus en marche
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • La participation active de l'ensemble des acteurs (producteurs, consommateurs, détaillants, grossistes...) • Une vision partagée qui doit guider la responsabilité collective et le processus de décision • La transparence qui se traduit par une connaissance du mécanisme de contrôle par l'ensemble des parties prenantes (producteurs, consommateurs, traders...) • La confiance qui est la clé de voute du système, l'intégrité du SPG reposant sur cette confiance accordée aux producteurs • L'horizontalité qui permet de faire du SPG un système non hiérarchique et démocratique avec notamment des responsabilités partagées et tournantes entre les membres • La mise en réseau des différents groupes de producteurs et autres acteurs, visant in fine à former une structure institutionnelle globale
Références	<p>Christopher May, 2008, <i>PGS Guidelines: How Participatory Guarantee Systems can develop and function</i>, IFOAM</p> <p>Nature & Progrès, 2009, <i>Le Manuel Pratique des Systèmes Participatifs de Garantie</i></p> <p>Allaverdian Céline, U Hla Min (2014) Participatory guarantee system for Quality Paddy seed in the Delta of Ayeyarwaddy, Gret</p>

Ces différentes formes d'accompagnement des producteurs dans le domaine économique sont des voies d'action possible pour favoriser l'insertion du modèle agroécologique dans des filières. Plus ou moins lourds à mettre en œuvre, ils peuvent constituer des sources d'inspiration pour de nombreuses autres initiatives dans ce champ.

Voies d'engagement possibles

- Développer des formes de contractualisation entre acteurs du territoire au sein des chaînes agricoles
- Adapter les capacités de négociation entre acteurs
- Stimuler et renforcer les réseaux professionnels locaux
- Favoriser l'ouverture de débouchés économiques en mettant en lien les paysans avec les autres acteurs des systèmes agricoles

5.5. INTÉGRER ET CONTRIBUER À ORIENTER LES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX

Les mouvements agroécologiques ont largement contribué à l'expansion de l'agroécologie beaucoup plus que les politiques publiques. Ceci étant, la participation des pouvoirs publics est essentielle pour le développement de la transition agroécologique. Ils proposent en effet des supports ou des orientations qui peuvent être des bases solides pour la concrétisation et la pérennisation de l'agroécologie sur les territoires (Côte, 2014). A l'inverse si les politiques publiques sont défavorables à l'agroécologie, elles peuvent constituer des freins majeurs à l'implantation des processus nécessaires. Dans cette mesure, il faut pouvoir établir un lien étroit entre les politiques publiques et le projet. L'acteur du développement doit s'informer des orientations politiques de la zone d'intervention afin de pouvoir intégrer au mieux les trajectoires locales, en matière de développement. L'objectif est de pouvoir saisir le potentiel des collectivités au service du projet, notamment en termes de financements (ex : fonds de développement régionaux) et de compétences (ex : aménagement de l'espace, construction de grandes infrastructures, routes, pistes, etc.).

Il s'agit également de servir d'intermédiaire et de porte-parole entre les collectivités et les paysans (ex : transmission d'informations sur les normes, les arrêtés et les réglementations en vigueur). Par ailleurs, il est possible d'influencer les décisions et les orientations suivies par les pouvoirs publics, en s'insérant au sein des cellules de prise de décisions, et ce à plusieurs niveaux (ex : comités de pilotage, conseil communal, clusters, etc.). Les politiques sont également un moyen de rendre plus facilement visible et crédible le projet sur le territoire, en appuyant le projet au sein de programmes de développement. Enfin, il est important de noter que les compétences des pouvoirs publics sont parfois fragiles, aussi il est pertinent de pouvoir les renforcer en les dotant de méthodes et d'outils pour mieux gérer les biens communs et monter des programmes de développement locaux.



Sénégal © Eau Vive 2010

Cas spécifiques des outils de planification stratégique

Nom de l'outil	Construction d'un plan prioritaire communal (PPC)
ONG concernée	Agrisud (Haïti)
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Prioriser les actions à mener dans un territoire • Associer une diversité d'acteurs dont les autorités locales
Mise en œuvre (démarche)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comité de développement communal, composé : des maires, des services déconcentrés de l'état concernés, des agents des sections communales, de représentants d'organisations professionnelles • Identification des thèmes à traiter lors de l'assemblée • Travail sur les thèmes par section : identification des localités cibles et des projets prioritaires • Restitution, validation et hiérarchisation collective en assemblée
Facteurs de blocage	<ul style="list-style-type: none"> • Il est difficile de se rendre systématiquement dans l'ensemble des localités ciblées pour valider les projets • Difficulté des élus et représentants de l'état à s'approprier ce travail (bien que co-construit) et travailler à sa mise en œuvre (recherche de fonds, réalisation de projets, orientation des partenaires...) en dehors du cadre du projet
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Le PPC doit être complété par des études plus spécifiques • Le PPC ne doit pas être trop large car il deviendrait peu concret et difficilement finançable • L'assemblée doit être représentative de tout le territoire (chaque section communale) • L'animation des sessions est essentielle : favoriser la compréhension des enjeux, préparer les sessions de restitution, favoriser la bonne orientation en lien avec les objectifs mais sans décider à la place de la commune
Références	<p><i>Méthode pour l'élaboration des plans de sécurité alimentaire</i></p> <p><i>Plan prioritaire d'Aménagement Communal de Limbé, Acul du Nord, Marmelade, Bas Limbe, Agrisud (www.agrisud.org)</i></p> <p><i>Plan prioritaire de Sécurité Alimentaire de Limonade, Limbé et Bas Limbé, Agrisud (www.agrisud.org)</i></p>



Haïti © Agrisud 2012

Nom de l'outil Construction d'un schéma d'aménagement pastoral

ONG concernée Agronomes et vétérinaires sans frontières - AVSF (Mali)

Enjeux Faire face de manière concertée aux enjeux de gestion foncière sur le territoire
Meilleure planification des aménagements au niveau local

Mise en œuvre (démarche)

- Analyse des causes de conflits et des enjeux fonciers dans la zone concernée
- Création et animation d'un Cadre De Concertation (CDC) de Cercle : 5 représentants par commune du Cercle⁹ (élus des délégations locales des chambres d'agricultures et des collectivités locales, représentants des différentes catégories de producteurs organisés ou non, autorités administratives préfectorales, services techniques)
- Réalisation d'un diagnostic des ressources naturelles (par le CDC)
- Recensement et cartographie (géo-référencement) des besoins d'aménagements pastoraux
- Elaboration du schéma d'aménagement pastoral (dont le plan d'investissement)

Facteurs de blocage

- Les élus sont peu formés et outillés sur leurs responsabilités d'aménagement du territoire
- Les pasteurs sont peu organisés et peu influents
- Les enjeux électoraux peuvent venir brouiller les travaux

Recommandations

- Formation des acteurs peu préparés à la démarche de concertation
- Importance de la prise en compte des systèmes d'élevage mobile dans ces zones : leur organisation peut être un atout pour la réussite du projet
- S'appuyer sur le mode de découpage administratif adapté : ici le Cercle
- Intégrer ce schéma dans le schéma d'aménagement du territoire, s'il existe

Références Le schéma d'aménagement pastoral : un outil de reconnaissance et de sécurisation du foncier pastoral dans le Delta Intérieur du Niger (Mopti, Tombouctou) ; Yacouba Sangaré pour Initiatives Conseils et Développement & Florent Cornu et Marc Chapon pour Agronomes et Vétérinaires sans frontières (www.avsf.org)



Mali © AVSF 2007

Voies d'engagement possibles

- Promouvoir le projet auprès des pouvoirs publics
- Faire en sorte que le projet d'aménagement pastoral agroécologique soit en accord avec les programmes de développement local
- Participer autant que possible aux instances décisionnelles des pouvoirs publics
- Officialiser des accords entre les parties pour pérenniser les liens établis avec les pouvoirs publics
- Renforcer les capacités des pouvoirs publics au niveau de la planification des programmes de développement local

Bon à savoir

Disposer d'un soutien des pouvoirs publics et éviter d'initier le projet en période d'élections, au risque de voir changer les orientations politiques

5.6. MOBILISER LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION

La recherche-développement se distingue de la recherche classique dans la mesure où elle s'emploie à trouver des résultats concrètement exploitables et réutilisables sur le terrain, notamment par les acteurs du développement. Elle est nécessaire au sein de la transition agroécologique et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, avoir recours à l'agroécologie ne correspond pas à un retour en arrière des pratiques au temps où la mécanisation et l'utilisation d'intrants chimiques n'existaient pas. Au contraire l'agroécologie doit être vue comme une démarche innovante pour valoriser les terres (culture, élevage etc.), c'est pourquoi la recherche a un rôle à jouer dans l'émergence de pratiques écologiques et productives innovantes. Au regard de toutes les techniques qui se sont déjà développées à travers le monde, la recherche peut aussi s'employer à capitaliser sur les pratiques paysannes et à valoriser leur impact sur l'environnement, la sécurité alimentaire, l'atténuation du changement climatique et/ou ses conséquences etc. La recherche peut ainsi s'appuyer sur les expériences empiriques pour pouvoir dégager une analyse précise des agroécosystèmes, ce qui peut constituer des éléments de plaidoyer pour la société civile qui défend ces modes de production.

Les compétences scientifiques apportent également des outils pratiques aux acteurs du développement, en développant des approches méthodologiques utilisables par les acteurs sur le terrain, ou en donnant accès à des outils qu'eux seuls peuvent utiliser (télédétection, mesure des empreintes carbone, etc.). La recherche-développement peut être un appui déterminant dans l'analyse et la compréhension des problématiques et des potentiels territoriaux, mais aussi dans l'analyse et le suivi des effets des projets mis en œuvre.

Nom de l'outil	Test et élaboration des innovations agroécologique
ONG concernée	GRET (Cambodge) / CIRD / Département agricole Apsara
Enjeux	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer et renforcer la crédibilité scientifique des innovations agroécologiques• Etablir des références techniques et s'assurer des effets attendus
Mise en œuvre (démarche)	<ul style="list-style-type: none">• Identification de thématiques de travail partagées (scientifiques, acteurs de terrain)• Mise en place de dispositifs expérimentaux en station de recherche• Produire des documents techniques sur la base des résultats obtenus• Organiser des formations auprès des paysans pour diffuser ces techniques
Facteurs de blocage	<ul style="list-style-type: none">• Temps long des expérimentations pour avoir des résultats fiables• Innovations conduites en station pas toujours adaptables en milieu paysan• Risque de non capitalisation (temps de travail) ce qui limite la diffusion des techniques
Recommandations	<ul style="list-style-type: none">• Les expérimentations peuvent être menées en station et en milieu paysan• Adapter les protocoles en les simplifiant pour les essais chez les agriculteurs
Références	Gret / Cird, Projet APICI – Agriculture Paysanne Semi-intensive peu consommatrice d'Intrants – Siem Reap, Cambodge (financement CG92)

Cas spécifique de l'évaluation de l'impact d'un projet

Nom de l'outil	Etude de l'empreinte carbone d'un projet
ONG concernée	Etc Terra (Madagascar) / IRD / LRI / Agrisud
Enjeux	Etre capable d'évaluer l'impact d'un projet agroécologique sur un territoire en termes d'atténuation du changement climatique
Mise en œuvre (démarche)	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et interconnaissance des partenaires • Définition des objectifs pour la recherche en lien avec les activités de terrain • Structuration du programme de recherche avec tous les partenaires impliqués (convention cadre de recherche) : <ul style="list-style-type: none"> - empreinte carbone des exploitations, - stockage de carbone dans la biomasse ligneuse - stockage de carbone dans les sols - modélisation et simulation • Mise en place des protocoles de recherche (définition des échantillons d'études, enquêtes/inventaires/relevés terrain, etc...) en coopération avec les partenaires opérationnels • Croisement des données de réalisations terrain et des données de recherche pour produire les résultats • Analyse et valorisation conjointes
Facteurs de blocage	<ul style="list-style-type: none"> • Méfiance et/ou incompréhension entre les différents acteurs • Objectifs de la recherche et des acteurs de terrain distincts : risque de déconnection en cours de projet • Manque de communication et/ou de coordination sur les activités des partenaires (mauvaise articulation des calendriers, redondance de certains travaux, etc.)
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier un partenaire scientifique pertinent : expertise et ouverture aux collaborations • Définir un langage partagé et prendre le temps de bien se connaître • Harmoniser les outils de collecte des données (codage des parcelles, des producteurs, etc.) • Organiser des comités de pilotage et des réunions conjointes régulièrement (partage d'information, suivi des activités, etc.) • Dans le cas d'un enjeu d'éligibilité du projet à la finance carbone, s'assurer que le projet soit de taille suffisante
Références	FAO, Ex-ante Carbone balance tool http://www.fao.org/tc/exact/ex-act-home/en/?fb_locale=fr_FR Etc-Terra, à venir, Document de capitalisation du projet Mahavotra

Voies d'engagement possibles

- Intégrer la recherche-développement au service du projet pour valoriser et valider scientifiquement les pratiques agroécologiques
- Prioriser l'intervention de chercheurs locaux pour pérenniser les travaux scientifiques
- Associer les travaux de terrain avec les travaux de recherche pour ouvrir de nouvelles perspectives (paiement pour services environnementaux, etc.)

Bon à savoir

Intégrer des programmes de recherche au sein des projets peut aussi permettre d'ouvrir des perspectives de financements

Pour conclure...

Après avoir proposé des orientations pratiques pour la conduite d'une démarche agroécologique dans les territoires, il semble pertinent d'ouvrir les perspectives de cette dynamique sur des points transversaux à considérer.

Il semble essentiel que les Etats puissent jouer un rôle dans le sens du développement agroécologique. Selon De Schutter (2014), l'Etat est un acteur important pour la réduction de la pauvreté des petits exploitants s'il investit dans les infrastructures de chaînes d'approvisionnement alimentaire, dans la formation publique et dans la diffusion à très larges échelles de l'agroécologie. Le soutien financier de l'Etat pour un projet agroécologique peut constituer une aide majeure ce qui facilite la mise en place des processus agroécologiques.

Malheureusement, les Etats sont souvent des facteurs bloquants dans la mesure où ils défendent encore majoritairement les principes d'une agriculture conventionnelle, selon des logiques dites économiques mais où les dimensions territoriales et temporelles ont été minimisées. Un enjeu s'impose pour les acteurs du développement afin de faire porter la voix de l'agroécologie de manière convaincante jusqu'aux politiques nationales.

Il apparaît donc primordial de documenter, et valider scientifiquement les pratiques agroécologiques afin de les diffuser de manière plus large et de nourrir des actions de plaidoyer à destination des Etats. Un focus particulier doit être mis sur la mesure des impacts sociaux et économiques des pratiques agroécologiques. Il y a encore trop peu d'études d'impact qui permettent de démontrer aux Etats les aspects bénéfiques des pratiques agroécologiques en terme de réduction de la pauvreté, d'accroissement de la sécurité /souveraineté alimentaire, d'appuis aux exploitations agricoles familiales (prévention de la migration, sécurisation des emplois en zones rurales...).

Pour ce faire, les initiatives agroécologiques doivent se réunir en réseaux afin de renforcer l'engagement des acteurs au sein de mouvements sociaux suffisamment imposants et audibles. La mise en réseaux des acteurs de l'agroécologie permet également de partager des expériences réussies et de diffuser plus aisément des processus d'action efficaces. Les projets associant les ONG et les scientifiques dans les projets favorisant l'agroécologie doivent être privilégiés. Outre la fédération mondiale IFOAM qui privilégie depuis peu la démarche agroécologique au delà de la seule agriculture biologique, d'autres réseaux se mobilisent régionalement.

Actuellement les grands bailleurs de fonds financent les projets d'aide au développement sur des temps très courts qui varient entre deux et cinq ans. Or les processus agroécologiques sont des processus longs, qui nécessitent que les initiatives soient poursuivies sur le long terme.

Dans cette mesure, une dissonance s'établit entre la dépendance des acteurs de terrain aux subventions, les temps agrosystémiques et les exigences des bailleurs. Bien qu'il soit nécessaire dans un premier temps de pouvoir disposer de résultats agroécologiques concluants, à court terme, pour convaincre notamment les paysans, il est toutefois nécessaire de réfléchir à une évolution des cycles de projets afin d'accompagner les processus agroécologiques dans la durée et d'assurer l'autonomie des populations et le retour d'une synergie écosystémique durable.



Cambodge © GRET 2015

Perspectives ouvertes pour l'action

Après avoir proposé des orientations pratiques pour la conduite d'une démarche agroécologique dans les territoires, il semble pertinent d'ouvrir les perspectives de cette dynamique sur des points transversaux à considérer.

Il semble essentiel que les Etats puissent jouer un rôle dans le sens du développement agroécologique. Selon De Schutter (2014), l'Etat est un acteur important pour la réduction de la pauvreté des petits exploitants s'il investit dans les infrastructures de chaînes d'approvisionnement alimentaire, dans la formation publique et dans la diffusion à très larges échelles de l'agroécologie. Le soutien financier de l'Etat pour un projet agroécologique peut constituer une aide majeure ce qui facilite la mise en place des processus agroécologiques.

Malheureusement, les Etats sont souvent des facteurs bloquants dans la mesure où ils défendent encore majoritairement les principes d'une agriculture conventionnelle, selon des logiques dites économiques mais où les dimensions territoriales et temporelles ont été minimisées. Un enjeu s'impose pour les acteurs du développement afin de faire porter la voix de l'agroécologie de manière convaincante jusqu'aux politiques nationales.

Il apparaît donc primordial de documenter, et valider scientifiquement les pratiques agroécologiques afin de les disséminer de manière plus large et de nourrir des actions de plaidoyer à destination des Etats. Un focus particulier doit être mis sur la mesure des impacts sociaux et économiques des pratiques agroécologiques. Il y a encore trop peu d'études d'impact qui permettent de démontrer aux Etats les aspects bénéfiques des pratiques agroécologiques en terme de réduction de la pauvreté, d'accroissement de la sécurité /souveraineté alimentaire, d'appuis aux exploitations agricoles familiales (prévention de la migration, sécurisation des emplois en zones rurales...).

Pour ce faire, les initiatives agroécologiques doivent se réunir en réseaux afin de renforcer l'engagement des acteurs au sein de mouvements sociaux suffisamment imposants et audibles. La mise en réseaux des acteurs de l'agroécologie permet également de partager des expériences réussies et de diffuser plus aisément des processus d'action efficaces. Les projets associant les ONG et les scientifiques dans les projets favorisant l'agroécologie doivent être privilégiés. Outre la fédération mondiale IFOAM qui privilégie depuis peu la démarche agroécologique au delà de la seule agriculture biologique, d'autres réseaux se mobilisent régionalement.

Actuellement les grands bailleurs de fonds financent les projets d'aide au développement sur des temps très courts qui varient entre deux et cinq ans. Or les processus agroécologiques sont des processus longs, qui nécessitent que les initiatives soient poursuivies sur le long terme.

Dans cette mesure, une dissonance s'établit entre la dépendance des acteurs de terrain aux subventions, les temps agrosystémiques et les exigences des bailleurs. Bien qu'il soit nécessaire dans un premier temps de pouvoir disposer de résultats agroécologiques concluants, à court termes, pour convaincre notamment les paysans, il est toutefois nécessaire de réfléchir à une évolution des cycles de projets afin d'accompagner les processus agroécologiques dans la durée et d'assurer l'autonomie des populations et le retour d'une synergie écosystémique durable.

Dans la même collection.....

www.gtdesertification.org

Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables.

Paroles d'acteurs

Une publication du GTD



L'agroécologie et la Lutte Contre la Désertification

La dégradation des terres et la désertification son caractérisés par la perte des capacités des sols à rendre les services nécessaires à l'écosystème comme l'infiltration de l'eau, le renouvellement de la fertilité, la capacité d'héberger des systèmes racinaires, etc. La lutte contre la désertification a pour rôle d'arrêter le processus de dégradation en favorisant ces fonctions. L'agroécologie se base sur des principes agronomiques éprouvés via lesquels l'homme tente de maîtriser la production en composant avec certaines fonctions essentielles de la nature.

« L'agroécologie comprend l'observation des systèmes traditionnels, l'utilisation des savoirs locaux de gestion des agro-écosystèmes, mais aussi la science moderne. Elle ne s'oppose pas à la technologie. La fertilité des agro-systèmes et la gestion phytosanitaire y sont essentiellement fournies par les interactions appropriées dans l'écosystème »,

selon Olivier de Schutter.

Dimension technique :

elle applique les concepts et principes écologiques à l'agriculture. L'unité d'analyse de base est « l'agro-écosystème », que l'on peut interpréter comme la forme d'artificialisation en un lieu de la nature par l'homme.

Dimension socio-économique et culturelle :

elle génère un mouvement de transformation des modes de gestion de ce système et de l'environnement économique de la production dans une dynamique participative.

Dimension socio-politique :

elle a une réelle volonté de s'appuyer sur l'accès et l'utilisation correcte de la nature pour élever le niveau de vie à l'intérieur de systèmes sociaux et corriger les inégalités engendrées par le processus historique.

L'ouvrage présente une proposition de réponses aux questions que se posent de nombreux acteurs de l'agriculture et de la solidarité internationale sur l'agroécologie. Il est divisé en 4 parties :

- 1 - proposition d'une définition croisée de l'agroécologie ;
- 2 - recueil de témoignages de professionnels ;
- 3 - analyse transversale des principaux résultats et enfin ;
- 4 - ouverture sur les projets en cours et les perspectives



Version numérique : http://www.gtdesertification.org/IMG/pdf/agro2012_VF.pdf



Acronymes et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AEI	Association internationale pour une agriculture Ecologiquement Intensive
ADL	Association de Développement Local
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
CAA	Cycle d'Apprentissage en Agroécologie
CARI	Centre d'Actions et de Réalisations Internationales
CDC	Cadre de Concertation
CIRAD	Centre de coopération Internationale sur la Recherche Agronomique pour le Développement
CIRD	Centre d'Information sur la Recherche et le Développement
CSFD	Comité Scientifique Français de la Désertification
CTAS	Centre Technique Agroécologique du Sud
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nation
FNRS	Fonds National de la Recherche Scientifique (Belgique)
GES	Gaz à Effet de Serre
GIRAF	Groupe Interdisciplinaire belge de Recherches en Agroécologie du FNRS
GPS	Global Position System
GRET	Professionnels du développement solidaire
GTD	Groupe de Travail Désertification
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IFOAM	International Federation of Organic Agriculture Movements
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
LRI	Laboratoire des Radio Isotopes
OGM	Organisme Génétiquement modifié
ONU	Organisation des Nation-Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OSI	Organisation de Solidarité Internationale
PAPAMO	Projet d'Amélioration des Pratiques Agricoles en Milieu Oasien
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPC	Plan Prioritaire Communal
REDD+	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation
SAU	Surface Agricole Utile
SIG	Système Information Géographique
SPG	Système Participatif de Garantie
TATA-BOX	Transition Agro-écologique des Territoires Agricoles
UAVES	Union pour un Avenir Ecologique et Solidaire
UNFCC	United Nations Framework Convention on Climate Change
UNCCD	United Nations Convention to Combat Desertification
USD	Dollar américain
CG 92	Conseil Général des Hauts-de-Seine

Pour en savoir plus...

- 1) Adessou, Faye, Dembele, Yeboi et Alagbe, 2009. Colloque international du SIFEE « Changements climatiques et évaluation environnementale ». Enjeux et outils pour l'évaluation des impacts et l'élaboration des plans d'adaptation. Dans Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale. Acte des colloques. http://www.sifee.org/static/uploaded/Files/ressources/actes-des-colloques/niamey/simultanee-7/3_ADESSOU.pdf (Dernière consultation le 1 juillet 2014)
- 2) Agrisud International, 2010. L'agroécologie en pratiques. <http://www.agrisud.org/fr/type-publications/guides> (Dernière consultation le 15 juillet 2014)
- 3) Agroeco.org, 2008. What is agroecology ? Dans Agroeco.org. Home. <http://agroeco.org/> - (Dernière consultation le 25 juillet 2014)
- 4) Agropolis International, 2013. Séminaire d'agroécologie Montpellier 12.03.2013 : L'agroécologie pour nourrir le monde et lutter contre la désertification. Sur Vimeo. AgropolisInternational'svideo. <http://vimeo.com/groups/agroecologie/videos/62264364> - (Dernière consultation le 25 juillet 2014)
- 5) Altieri, 1989. Agroecology: A New Research and Development Paradigm, *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 27 (1989) 37-46 37 Elsevier Science Publishers B.V., Amsterdam for World Agriculture
- 6) Altieri, Garcia, 2005. Transgenic crops : Implication for biodiversity and sustainable agriculture. *Bulletin of science, Technology and Society*, vol. 25, n°4, p. 335-353
- 7) Altieri, 2009. Agroecology, small farms, and food sovereignty. *Monthly Review*, vol. 61, n°3, p. 102-113
- 8) Association AEI, 2011. L'agriculture écologiquement intensive face au changement global. Entertiens AEI 2011. Dans Association AEI. Publications. <http://www.aei-asso.org/wp-content/uploads/brochure-AEI-2011-2nde-%C3%A9dition.pdf> (Dernière consultation le 04 août 2014)
- 9) AVSF, 2013. Construction participative de maquette en trois dimensions. Guide méthodologique
- 10) Beaudoin, Frédéric, Huyghe, Lambert et Legile, 2013. L'agroécologie peut-elle répondre aux défis des agricultures du Sud ? Dans AVSF. Publications. Editions Ruralter. La collection Etudes et témoignage. http://www.avsf.org/public/posts/1611/conference_id4d_agroecologie_2014.pdf (Dernière consultation le 5 août 2014)
- 11) Berriet-Sollic, 2013. Développement des territoires de projet. Quels enjeux pour les politiques rurales ?. *Economie Rurale*, N° 335
- 12) Bied-Charreton, 2011. Séminaire CEMOTEV : Le Développement des zones arides. Power Point disponible sur <http://www.cemotev.uvsq.fr/cemotev/langue-fr/seminaires/le-developpement-des-zones-arides-par-marc-bied-charreton-56025.kjsp> - (Dernière consultation le 5 mai 2014)
- 13) Boiffin, Benoît, le Bail, Papy, Stengel, 2014. Agronomie, espace, territoire : travailler « pour et sur » le développement territorial, un enjeu pour l'agronomie, Inra
- 14) Bonnemaïson, 1981. Voyage autour du territoire. *L'espace Géographique*, n°4, 249-262. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_00462497_1981_num_10_4_3673 (Dernière consultation le 16 août 2014)
- 15) Bonnemaïson, 2000, La géographie culturelle. Paris, éditions du CTHS (coll. Format 38), 152 <http://cybergeog.revues.org/863> - (Dernière consultation le 6 juillet 2014)
- 16) Buttel 2003, Envisioning the Future Development of Farming in the USA: Agroecology Between Extinction and Multifunctionality? Dans *New Directions in Agroecology Research and Education* <http://www.agroecology.wisc.edu/downloads/buttel.pdf> - (Dernière consultation le 26 juillet 2014)
- 17) CARI, 2008, dossier spécial agroécologie, 32p., www.cariassociation.org/IMG/pdf/spécial_agroecol_32p_coul.pdf
- 18) Caron, Saborin, Tonneau, 2004. Dynamique territoriales et trajectoires de développement local : retour d'expériences dans le Nordeste brésilien. Cirad.
- 19) Caron, 2005. A quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste. *Nature sciences société*, 13 (2), p. 145-153
- 20) Chia, Mathé, Rey Valette, Michel, Soulard, Nougaredes, Jarrige, Clement, Barbe et Martinand. 2010. "Comment Étudier (analyser) La Gouvernance Territoriale? Mise À L'épreuve D'une Grille de Lecture." Dans Colloque AISRE-ASRDLF 2010. Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale. Développement Économique et Cohésion Dans Les Territoires Alpains
- 21) Coordination Sud, 2013. Répondre aux défis du XXI siècle avec l'agroécologie : pourquoi et comment ? Dans AVSF. Publications. http://www.avsf.org/public/poste/1342/rapport_c2a_agroecologie_avsf-gret_janvier2013.pdf (Dernière consultation le 6 juin 2014)

- 22) Cornet 2002. La désertification à la croisée de l'environnement et du développement : un problème qui nous concerne. pp. 91-130 ; dans R. Barbault, Cornet A., Jouzel J., Megie G., Sachs I., & J. Weber Edit. Johannesburg Sommet Mondial du Développement Durable 2002, Quels enjeux ? *La contribution des scientifiques au Débat*. Paris, ADPF 201p.
- 23) CSFD 2013. Désertification et dégradation des terres. Un phénomène mondial. Dans CSFD, Combattre la désertification.
<http://www.csf-desertification.org/combattre-la-desertification/item/desertification-degradation-des-terres>
(Dernière consultation 6 août 2014)
- 24) Côte, 2014. Semer les graines de l'agroécologie à l'échelle de l'Afrique, est-ce possible ? Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable en vue de l'obtention de grade de maître environnement
- 25) De Schutter, 2010. Rapport du Rapporteur spécial du droit à l'alimentation, Olivier De Schutter. Dans Special Rapporteur on the right to food. Documentaires.
http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_fr.pdf
(Dernière consultation 5 juillet 2014)
- 26) Di Meo, 1998. Géographie sociale et territoire, Paris : Nathan Université, collection Fac Géographie, 320 p.
- 27) Dufumier, 2009. Agroécologie et développement durable. Dans Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food. www.isda2010.net
- 28) Duru, Fares, Therond, 2014. Un cadre conceptuel pour penser maintenant (et organiser demain) la transition agroécologique de l'agriculture dans les territoires. Inra
- 29) Elidrissi et Hauch, 2008, Systèmes régionaux d'innovation : superpositions et articulations. L'exemple de Sophia Antipolis. Publié dans La Revue Des Sciences de Gestion n° 233.
http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=RSG_233_0059 - (Dernière consultation le 20 août 2014)
- 30) FAO, 2011. The State of the world's land and water resources for food and agriculture.
http://www.fao.org/nr/water/docs/SOLAW_EX_SUMM_WEB_EN.pdf - (Dernière consultation 28 juillet 2014)
- 31) FAO, 2012. Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire mondiale.
http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1112/VG/VG_Final_FR_May_2012.pdf
(Dernière consultation le 25 juillet 2014)
- 32) Francis, Lieblein et autres, 2003. Agroecology the ecology of food systems. Journal of Sustainable Agriculture 22(3) : p. 99-118
- 33) Guillou, 2011. Rapport sur *Le projet agroécologique : vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement*, proposition du Ministère
- 34) GTD/CARI, 2013. Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables.
http://gtdesertification.org/IMG/pdf/agro2012_VF.pdf - (Dernière consultation 28 juillet 2014)
- 35) Institut international de Recherche sur les Politiques Alimentaires, 2011. Rapport 2011 Publication
<http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/oc72afr.pdf> - (Dernière consultation 15 août 2014)
- 36) Lazarev, 2009. La Gouvernance territoriale et ses enjeux pour la gestion des ressources naturelles. Des approches novatrices pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres et des eaux. Désertification, dégradation des terres et sécheresse document thématique n°3. Etude
http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/dldd3_web.pdf
(Dernière consultation 28 juillet 2014)
- 37) MEA, 2005. Ecosystems and Human Well-being : Synthesis. Dans MEA. Rapports. Rapports de synthèse.
<http://www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf>
(Dernière consultation 29 juillet 2014)
- 38) Moine, 2006. Le territoire comme un système complexe. Des outils pour l'aménagement et la géographie.
- 39) Morez, 2009 Recueil des bases et Savoir-Faire pour une agriculture durable. Disponible sur
<http://www.cariassociation.org/>
- 40) Odum, 1971. Fundamentals of ecology (3rd Edition) Philadelphia. W.B Saunders
- 41) Ouranos, 2013. Contribution des systèmes agroforestiers multifonctionnels à la capacité d'adaptation aux changements climatiques des agrosystèmes. Dans Ouranos. Documents scientifiques.
(Dernière consultation 15 août 2014)
- 42) Oxfam, 2014. Discussion paper. Scaling-up agroecology approaches : what, why and how ?
<http://www.ikgroeimee.be/uploads/assets/332/1390912349733-201401%20Scaling-up%20agroecology,%20what,%20why%20and%20how%20-OxfamSol-FINAL.pdf>
- 43) Pecqueur 2005. Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. Dans le Territoire est mort, vive les territoires !, IRD Editions, 2005
- 44) PNUD, 2007. Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé

- 45) Prévost, Capitaine, Gautier-Pellissier, Michelin, Jeanneaux, Fort, Javelle, Moïti-Maïzi, Lérique, Brunschwig, Fournier, Lapeyronie et Josien, 2014. Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires. Dans Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement Volume 14 Numéro 1 : Des systèmes alimentaires articulés et transversaux pour une sécurité alimentaire
- 46) Rabhi, 2008. Manifeste pour la Terre et l'Humanisme, Actes Sud
- 47) Rosenstock, Tuuly, Arias-Navarro, Neufeld, Butterbach-Bahl et Verchot, 2014. Agroforestry with N₂-Fixing trees: sustainable development's friend or foe ? Environmental Sustainability, vol. 6, p.15-21
- 48) Rosset et Martinez-Torres, 2012. Rural Movement and Agroecology : Context, Theory, and Process. Dans Research, part of a Special Feature on A Social-Ecological Analysis of Diversified Farming Systems : Benefits, Costs, Obstacles and Enabling Policy Frameworks
- 49) Schaller, 2013. L'agroécologie : des définitions variées, des principes communs. Dans Analyse du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Centre d'études et de prospective, n°59
- 50) Stassart, Baret, Grégoire, Hance, Mormont, Reheul, Stilmant, Vanloqueren et Visser, 2012. L'agroécologie : trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. Dans Groupe Interdisciplinaire belge de recherche en Agronomie du FNRS.
- 51) Stassart et Baret, conférence « L'agroécologie, un cadre pour la transition de nos systèmes alimentaires », juin 2010 <http://www.etopia.be/spip.php?article1615>
- 52) Tafani, 2010. Pour une approche systémique de l'évaluation de la durabilité de l'agriculture : une synthèse des approches agrosystémiques et géographiques ? Dans Colloque International francophone, « Le développement durable : débats et controverses », université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand. <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/65/31/25/PDF/33.colloquedd-tafani.pdf> (dernière consultation 15 août 2014)
- 53) Turbé, De Toni, Benito, Lavelle, Ruiz, Van der Putten, Labouze, Mudgal, 2010. Soil biodiversity : fonctions, threats and tools for policy makers. Dans European Commission. Environment. Soil. http://ec.europa.eu/environment/archives/soil/pdf/biodiversity_report.pdf - (dernière consultation 15 août 2014)
- 54) UNCCD, 2011. Land and soil in the context of a green economy for sustainable development, food security and poverty eradication. <http://www.unccd.int/lists/siteDocumentLibrary/Publications/Rio%206%20pages%20english.pdf> (dernière consultation le 15 août 2014)
- 55) UNCCD, 2012. Zero net land degradation. A sustainable Development Goal for Rio+20. http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Rio+20/UNCCD_PolicyBrief_ZeroNetLandDegradation.pdf (dernière consultation le 20 juillet 2014)
- 56) UNESCO, 2009. Proposition d'un nouveau thème dans le contexte du Programme MAB : Les agroécosystèmes. Dans International Coordinating Council of the Man and the Biosphere (MAB) Programme. http://www.unesco.org/mab/doc/icc/2009/f_agroecosystems.pdf - (dernière consultation 5 juin 2014)
- 57) Vall E. et al, 2014. « Les facettes agroécologiques de l'élevage des ruminants en Afrique de l'Ouest et du Centre », Grain de sel n°63-66, Agroécologie en Afrique de l'Ouest et du Centre : réalités et perspectives.
- 58) Vandermeer, 1981. The Interference Production Principle: An Ecological Theory for Agriculture, BioScience, 31
- 59) Wezel, Bellon, Doré, Francis, Vallod et David, 2009. Agroecology as a science, a movement or a practice, Agronomy for Sustainable Development

SITOGRAFIE

- www.gtdesertification.org/
- http://www.un.org/fr/events/desertification_decade/convention.shtml
- www.dry-net.org
- <http://www.cariassociation.org/>
- <http://unfccc.int>
- <http://csf-desertification.org>

Le Groupe de Travail Désertification (GTD) propose une démarche s'appuyant sur les principes de l'agroécologie pour repenser le développement des territoires en zone sèche.

Ce document clarifie certains concepts clefs et détermine des voies possibles d'engagement pour favoriser la transition agroécologique dans les territoires. Il s'appuie sur des éléments bibliographiques et sur la capitalisation d'expériences des partenaires du GTD, et se veut un point d'étape dans les discussions sur l'association des notions de territoire et d'agroécologie.

Il est construit en deux temps : comment comprendre et justifier une approche agroécologique à l'échelle des territoires dans les régions soumises à la désertification ?

Et comment construire et conduire une démarche agroécologique intégrée à cette échelle?



Groupe de Travail Désertification

Lutte contre la désertification et société civile

GTD s/c CARI

12, Rue du Courreau
34380 Viols Le Fort
France

Tél. : + 33 (0)4 67 55 61 18

Fax : + 33 (0)4 67 55 74 37

Mail : info@gtidesertification.org

www.gtidesertification.org

